



SOMMAIRE

- | | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| p. 3 | Éditorial | Gérard Poitrenaud |
| p. 4 | Les Jumeaux divins dans le Kent, de l'Indépendance celtique au moyen âge chrétien | Daniel Gricourt & Dominique Hollard |
| p. 20 | In vino veritas. Nouvelles données sur l'importation et la consommation de vins italiens dans l'Armorique de la fin de l'âge du Fer | Patrick Galliou |
| p. 25 | Camille Jullian. Note sur sa vie et son oeuvre | Francis Robin |
| p. 41 | Le thème celtique UXO dans les noms de lieux du I ^{er} siècle avant notre ère au VI ^e siècle de notre ère | Jacques Lacroix |
| p. 53 | Lucaïn et L'Autre Monde gaulois | Valéry Raydon |
| p. 56 | Présentation de la SENA (Société d'Études Numismatiques et Archéologiques) | |

AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES
Association régie par la loi de 1901
Siège social et adresse de correspondance :

AEC c/o Axelle Barbié de Préau
7, rue de la Ventinière
85240 Foussais-Payré
Tél. 06 41 34 05 13 – e-mail secretaire.aec@mailo.com

Depuis le IX^e congrès International d'Études Celtiques qui s'est déroulé à Paris en 1991, notre association s'attache à diffuser les résultats des recherches scientifiques sur les peuples celtes de l'Antiquité au Moyen-Âge. Elle regroupe des universitaires, des chercheurs et des amateurs éclairés. Nos activités incluent la publication d'un bulletin de liaison, l'organisation de conférences et de voyages d'étude. Le mot « Amis » montre qu'il s'agit de connaissances sur un ensemble de peuples que nous considérons comme constitutif de notre culture et de notre identité. Le professeur Venceslas Kruta, créateur de notre association et son président emblématique jusqu'à l'année dernière, écrit que la curiosité, la passion du savoir et de savoir sont les moteurs essentiels du progrès scientifique. C'est dans cet esprit d'ouverture que nous désirons poursuivre notre action. Certains s'engagent pour que les monuments anciens soient préservés, restaurés et réinvestis par le public. Notre mission est de donner des clés pour mieux comprendre les traces du passé celtique : monuments, écrits, images, afin que le public averti puisse devenir un gardien vigilant de ce trésor à transmettre aux prochaines générations.

Membres fondateurs

Edouard BACHELLERY †
Léon FLEURIOT †
Venceslas KRUTA

M. Paul-Marie DUVAL †
M. Michel LEJEUNE †
M. Pierre-Yves LAMBERT

Président d'honneur

Venceslas KRUTA

Membres d'honneur du conseil scientifique

Michel EGLOFF

Pierre-Yves LAMBERT

Conseil d'administration

Président
Vice-Président, rédacteur du bulletin
Secrétaire
Secrétaire adjointe, groupe Facebook
Trésorier
Communication, groupe Facebook
Conseiller juridique, contact avec les associations
Conseiller scientifique, groupe Facebook
Conseiller groupe Facebook

Gérard POITRENAUD
Jacques LACROIX
Axelle BARBIÉ de PRÉAUDEAU
Marika VAN DER HORST
Jean-René MESTRE
Patricia NOLAN
Jean-Louis ALLIOT
Valéry RAYDON
François PINSARD

Rédacteur en chef du bulletin

Gérard POITRENAUD

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Editorial

Chers Amis des Études Celtiques,

J'avais écrit dans le dernier numéro qu'en raison des contraintes sanitaires notre activité devra se concentrer autour de la publication des bulletins, de l'actualisation du site internet et de la « vie » de notre page Facebook. Cela est toujours d'actualité !

Mais nous aurons l'honneur et le plaisir de mettre en ligne au mois de juin une interview du professeur Gérard Moitrieux qui parlera de ses recherches et du « nouvel Espérandieu », l'actualisation du *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine* d'Émile Espérandieu, dont l'objectif fut de fournir un catalogue complet de toutes les sculptures gallo-romaines, statues et bas-reliefs, religieux et civils, politiques et funéraires, conservés dans tous les musées de France. C'est un des outils majeurs des archéologues et bien sûr des « celtologues », professionnels ou amateurs éclairés.

Nous prévoyons également d'organiser une excursion à Bibracte en juin 2022 afin de nous retrouver en personne et de visiter un des hauts lieux de l'archéologie gauloise dès que les contraintes concernant les voyages seront levées.

Les circonstances auxquelles nous sommes trop durablement confrontés nous obligent à utiliser les outils informatiques et médiatiques modernes. Nous avons donc un besoin urgent de personnes qui maîtrisent ces nouveaux médias. Devenez nos ambassadeurs pour gagner les jeunes générations à notre cause en leur faisant connaître notre projet et en faisant appel à leurs compétences !

Poursuivant notre politique de partenariat et grâce à l'initiative de notre collègue Jean-Louis Alliot, nous sommes ravis de vous présenter notre nouveau partenaire la *Société d'Études Numismatiques et Archéologiques* et sa revue trimestrielle les *Cahiers Numismatiques*.

Nous avons le grand plaisir de publier dans ce numéro des textes de spécialistes éminents, comme Messieurs Daniel Gricourt et Dominique Hollard, Patrick Galliou ainsi que nos collègues Jacques Lacroix et Valéry Raydon. Vous remarquerez aussi l'article de Francis Robin sur la Vie et l'œuvre de Camille Julian, par lequel nous rendons hommage à un grand pionnier des Études Celtiques.

Afin de limiter le nombre de pages à 60 (pour des raisons de frais postaux), les informations de la rubrique « Du nouveau chez les anciens Celtes » seront désormais publiées sur notre page Facebook et sur notre site internet. Nous vous recommandons de les consulter régulièrement.

Dans cette crise majeure, nous ne nous laisserons pas envahir par la peur ou par la lassitude, et saisirons toutes les occasions d'approfondir nos liens et de revivifier sous le signe des études celtiques la mémoire de notre pays et de notre continent.

En vous encourageant à prendre soin de vous et de vos proches, je vous prie d'agréer, chers amis, l'expression de mes sentiments distingués.

Gérard Poitrenaud
gerard.poitrenaud@orange.fr

Les Jumeaux divins dans le Kent, de l'Indépendance celtique au moyen âge chrétien

La présence au sein du personnel divin des Celtes d'un duo de dieux frères – jumeaux même –, à l'exemple de ce qui est avéré un peu partout ailleurs dans les sociétés du monde indo-européen, n'est plus à démontrer. Leur existence est, dès la haute époque du premier âge du Fer (Hallstatt), attestée par une iconographie sans ambiguïté qui les met en scène souvent en relation avec le cours du temps calendaire, en particulier la structure de l'année celtique traditionnellement divisée en deux semestres (sombre/froid et lumineux/chaud). Ceux-ci se révèlent bornés par deux fêtes mobiles luni-solaires : *Samonios/Sambain* (Gaule et Irlande) et *Belteine* (Irlande) et coupés par des célébrations spécifiques idoines nommées « *Imbolc* » et « *Lugnásad* » (Irlande) ainsi que par les commémorations fixes de la course de l'astre héliaque (solstices et équinoxes).

Mais si l'image précède les textes, il en est un qui – bien que plus tardif et issu du monde classique – apparaît d'une réelle importance, en particulier en établissant un rapport étroit entre les Jumeaux divins celtiques et l'environnement marin. Cette donnée n'est d'ailleurs pas propre aux Celtes, les Dioscures grecs (Kastor et Polydeukès) assumant eux-mêmes une présence constante auprès de ceux qui naviguent sur les flots et se trouvent exposés aux périls qui en résultent.

On ne sera donc pas surpris que, pour les tribus celtiques proches du littoral occidental et plus encore chez celles des îles, le lien qui unit l'élément marin et la manifestation des Jumeaux soit particulièrement net et que sa mémoire perdure dans un premier temps au-delà de la conquête romaine, puis après le remplacement du polythéisme antique traditionnel par le christianisme. C'est ce que nous souhaitons montrer ici à propos de la zone sud-est de l'actuelle Grande-Bretagne, soit le comté du Kent qui recoupe en gros l'antique peuplement des *Cantiaci* (ou Cantiens) dont découle son nom. Cette contrée se présente comme une terre s'avancant tel un coin entre la Manche, qui la borde sur deux côtés, et la mer du Nord.

1- LES CELTES ET LEURS DIOSCURES EN ZONE OCÉANIQUE

On doit à Diodore de Sicile, historien contemporain de la fin de la République et des prémices du Principat, qui reprend toutefois à cette occasion des attestations d'auteurs antérieurs, une information de premier ordre sous son

apparente simplicité. Les Celtes riverains de l'Atlantique célèbrent, plus que toutes autres divinités, des dieux jumeaux qui, dans leurs traditions, sont censés être sortis de l'élément marin :

« Plusieurs anciens historiens, et même quelques modernes (de ce nombre est Timée), racontent qu'après l'enlèvement de la toison, les Argonautes... avaient... remonté le Tanais jusqu'à ses sources, et parvenus à un certain point, tiré leur vaisseau à terre pour le transporter dans un autre fleuve, dont le cours aboutissait à l'Océan, et qu'ils descendirent jusqu'à la mer. S'éloignant alors des régions situées sous l'Ourse, ils avaient dirigé leur marche vers l'occident, ayant la terre à gauche, et après s'être approchés de Gadès, ils étaient enfin rentrés dans notre mer [la Méditerranée]. On a même cru trouver quelque témoignage de cette navigation dans le culte particulier que les Celtes, habitants des bords de l'Océan, rendent aux Dioscures, de préférence aux autres dieux ; et il existe encore parmi ce peuple une tradition qui porte que, dans des temps très-reculés, ces deux divinités sont sorties de l'Océan, et ont fait une apparition sur les côtes de la Celtique. On remarque en outre que ces contrées ont conservé un assez grand nombre de dénominations qui viennent des Argonautes et des Dioscures... »

Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV, 56¹

Ce mythe, rapporté par un témoin extérieur au monde celtique, est d'autant plus crédible qu'il est corroboré par une attestation galloise qui affirme explicitement que le plus important dieu masculin du panthéon indigène : Llew Llaw Gyffes (« *Le Blond à la main adroite* »), déclinaison locale du Lugh irlandais et du Lugus continental, est né en bord de mer à la suite d'un jumeau, lequel à peine sorti du ventre maternel a sauté dans les flots pour s'y assimiler. Voici le récit de l'étrange parturition de leur mère, Aranrhod, réputée être vierge pour remplir la fonction sacrée de « porte-pieds » royale, mais qui se révèle en réalité, consécutivement à un rituel magique, grosse de deux fils :

« Elle fit un pas par-dessus la baguette, et au même moment elle laissa derrière elle un garçon grand et blond. L'enfant poussa un cri aigu. Après ce cri, elle gagna la porte, mais elle laissa encore quelque chose derrière elle. Avant que quiconque ait pu la regarder deux fois, Gnydion prit la chose, l'enveloppa dans un drap de paille [soie], et la cacha dans un petit coffret au pied de son lit.

« Eh bien, dit Math fils de Mathonny, je vais faire baptiser celui-là », en parlant du gros garçon blond. « Je lui donnerai le nom de Dylan. »

¹ Trad. Miot 1834, p. 258-259.

L'enfant fut baptisé, et, aussitôt qu'il fut baptisé, il gagna la mer. En entrant dans la mer, il reçut immédiatement la nature de la mer ; il nageait aussi bien que les poissons les plus agiles, et pour cette raison on l'appela Dylan fils de la Vague. Jamais aucune vague ne se brisa sous lui. Le coup qui provoqua sa mort fut donné par son oncle Govannon. Ce fut l'un des trois coups funestes. »

Mabinogi de Math, fils de Mathomy¹

Cette double naissance de frères d'emblée différenciés, mais néanmoins jumeaux, a été reconnue par la recherche moderne, et Georges Dumézil en premier lieu, comme une authentique naissance dioscurique. Il n'est donc nullement surprenant qu'en plus du témoignage des anciens Grecs et du conte mythologique cymrique, des éléments numismatiques et hagiographiques convergent pour donner une claire actualisation du mythe dans la contrée des Celtes brittoniques la plus dédiée aux échanges avec le continent, cela dès l'Antiquité et à travers les siècles.

2- LES JUMEAUX DANS LA NUMISMATIQUE ET L'ARCHÉOLOGIE DES CANTII

Les *Cantii* ou *Cantiaci*, « Ceux du *Cantium* », composent un peuple belge de Bretagne implanté dans le *Cantium* qui constitue un promontoire formant l'angle sud-est de l'île. Cette région est mentionnée par Diodore de Sicile (*Bibliothèque historique*, V, 21) et par Strabon (*Géographie*, I, 4, 3 ; IV, 3, 3 et IV, 5, 1), mais la nature de ses habitants nous est avant tout connue par César qui en traite dans le Livre V de *la Guerre des Gaules*, relatant son expédition insulaire de -54 :

V, 13, 1 : « *L'île a la forme d'un triangle, dont un des côtés fait face à la Gaule. Des deux angles de ce côté, l'un, vers le Cantium, où abordent à peu près tous les navires venant de Gaule, regarde l'orient...* »

V, 14, 1 : « *De tous les habitants de la Bretagne, les plus civilisés, de beaucoup, sont ceux qui peuplent le Cantium, région tout entière maritime ; leurs mœurs ne diffèrent guère de celles des Gaulois.* »

V, 22, 1-2 : « [...] *Cassivellannos envoie dans le Cantium, qui est, comme nous l'avons dit plus haut, une région maritime, et qui obéit à quatre rois, Cingétorix, Carvilios, Taximagulos et Ségovax, des messagers portant à ces rois l'ordre d'attaquer à l'improviste,*

¹ Trad. Lambert 1993, p. 107.

*toutes forces réunies, le camp des vaisseaux. Quand ils s'y présentèrent, les nôtres firent une sortie et leur tuèrent beaucoup de monde, faisant même prisonnier un chef de haute naissance, Lugotorix ; ils rentrèrent ensuite au camp sans pertes. »*¹

Ces passages, aussi brefs qu'ils puissent paraître, nous livrent trois données précieuses. La première est que le territoire des *Cantii* constitue la porte d'entrée la plus naturelle pour aborder la grande île et que la grande majorité des navires des Celtes continentaux y accostaient, la distance à franchir se révélant minimale. L'importance ultérieure du port de Douvres pour le trafic des passagers, jusqu'à la mise en œuvre du tunnel sous la Manche, démontre la persistance en longue durée de cette donnée géographique². Par ailleurs, les Cantiens apparaissent, aux yeux avertis de César, les plus proches par leur culture et leurs mœurs de leurs vis-à-vis de Gaule du Nord, en cohérence avec ce qui précède.

Enfin, la dernière mention concerne le conflit opposant les troupes du proconsul au chef des Bretons coalisés contre l'invasion romaine : Cassivellaunos. Celui-ci, venant de perdre une bataille dans une zone forestière et marécageuse, tente de susciter une diversion en demandant aux Cantiens de prendre à revers les Romains. Le texte césarien nous informe alors que, bien qu'il constitue une unité globale, le *Cantium* se subdivise en quatre « districts » sous l'autorité d'autant de chefs dont il donne les noms, tous porteurs de sens, absolument similaires à ceux de leurs homologues gaulois : Cingetorix « Roi-des-Guerriers »³, Carvilius « Celui du domaine du cerf, *i. e.* le Cervin ? »⁴, Segouax « Lutteur-victorieux »⁵, Taximagulos « Jeune-blaireau »⁶, sans parler du noble Lugotorix capturé au combat⁷.

Le monnayage des *Cantiaci*, le premier réalisé en Bretagne, a d'abord été constitué de potins fondus dans un alliage cuivreux riche en étain, coulés vers -120 à -100 et copiant des bronzes au taureau de Marseille. S'ensuit un vaste numéraire trimétallique (or, argent, bronze) majoritairement émis au nom de

1 Trad. Constans 1926, p. 141-142 et 146.

2 Barré 1991, p. 79.

3 Delamarre 2003, p. 116.

4 Si la signification complète du nom de ce roitelet cantien demeure conjecturale, son lien onomastique avec le cervidé s'avère en revanche indéniable : cf. Delamarre 2003, p. 108, s. v. *caruos*, 'cerf'.

5 Sens plausible mais non certain : Delamarre 2003, p. 269 et 305.

6 Delamarre 2003, p. 214 et 292.

7 Lequel, malgré son apparente connexion avec le nom de Lugus, pourrait plutôt être un Lucotorix « Roi-des-souris », selon une suggestion de Delamarre 2003, p. 211.

chefs s'étalant entre *circa* -25 et 43 apr. J.-C., date de la conquête claudienne¹. Parmi les unités d'argent encore anonymes apparaît une remarquable représentation des Jumeaux divins se faisant face². Leurs portraits à la chevelure calamistrée dérivent clairement de l'effigie d'un Apollon gravé sur des deniers romains de deux monétaires apparentés de la *gens* Calpurnia, frappés respectivement en -90 et en -67³, celle-ci ayant servi à plusieurs reprises de modèles pour des séries de Gaule du Nord-Ouest. La piécette d'argent concernée présente avec vraisemblance un sens cosmique et calendaire, comme l'indique au revers le cheval caracolant dans un environnement d'annelets (Fig. 1). Si cette monnaie qui met en scène de façon évidente des Jumeaux anthropomorphes reste isolée dans les séries brittoniques, sa localisation dans le *Cantium* ne relève évidemment pas du hasard, vu l'omniprésence de la mer dans cette région et la teneur du texte de Diodore.

La présence dioscurique est par ailleurs marquée dans cette région par un insigne document archéologique de la fin de l'âge du Fer exhumé à Aylesford en 1886 dans une sépulture à incinération de plan circulaire dénommée « tombe Y » et datant des alentours de la période césarienne. L'élément le plus spectaculaire contenu dans le tombeau constituait le seau crématoire orné de décors en bronze pour partie coulés, pour partie traités au repoussé, d'un haut intérêt pour notre enquête⁴. D'une part, en effet, deux visages humains coulés dans des moules servaient d'attaches à une anse à tenon. Ces faces glabres et émaciées aux yeux en amande et à la bouche entrouverte, sont surmontées d'une coiffe en bombe sommée d'une plaque en forme de pelte dont les extrémités s'achèvent en bosses hémisphériques touchant la partie supérieure de la coiffe (Fig. 2). D'autre part, sur les reliefs en repoussé, deux chevaux adossés hennissent en tournant la tête, les mâchoires écartées en forme de becs de palmipèdes (Fig. 3), un trait d'autant moins fortuit que les oiseaux aquatiques sont liés, depuis l'âge du Bronze, autant sinon plus que les équidés, à la course solaire.

Il faut surtout souligner que leurs jambes ne correspondent pas à l'anatomie du cheval, telle qu'elle apparaît par exemple de manière très générale sur les monnaies contemporaines. Elles sont en deux parties rectilignes, pliées genoux vers l'avant et terminées par des sortes de pastilles qui font davantage

1 ABC, p. 33.

2 ABC, p. 36, n° 216.

3 Crawford 1974, p. 340, RRC 340/1 (90 av. J.-C.) pour L. Calpurnius Piso Frugi ; p. 419, RRC 408/1 (67 av. J.-C.) pour C. Piso Frugi.

4 Pour un aperçu complet de ce récipient cérémoniel, voir par exemple Kruta et alii 2010, p. 125 ; Kruta 2015, p. 191 (illustrations différentes). Nous faisons déjà allusion, pour notre part, à cet objet dans Gricourt & Hollard 2017, p. 101-102.

penser à des pieds qu'à des sabots. Cet aspect ouvertement anthropoïde conduit un auteur comme Ian Stead à parler de *pantomime horse*, sous-entendant des humains cachés sous un costume chevalin¹. L'observation s'avère pertinente, et nous y verrons une manière simple et efficiente d'indiquer la double nature – humaine et équine – des figures théologiques concernées : les chevaux affrontés ne sont qu'une autre forme des divinités dont les deux visages surmontent le seau. Enfin, des motifs cosmiques et calendaires en roues spiralées, en arcs doubles et en esses, comprenant précisément des têtes d'oiseau (Fig. 4), constituent le reste du décor de cet ouvrage remarquable dont il y aurait encore beaucoup à dire².

3- UNE PROBABLE RÉSURGENCE ANGLO-SAXONNE

Le motif des visages affrontés des dieux frères de la monnaie d'argent des *Cantii* semble avoir connu une résurgence tardive au sein du monnayage du VIII^e siècle. En effet, des sceattas d'argent de Northumbrie, probablement frappées à York entre 710 et 760, offrent un droit d'une similitude frappante avec l'avvers des *Cantii*, alors que leur revers porte quatre oiseaux stylisés tournant autour d'une croix centrale, un motif à la connotation cosmique et calendaire évidente (Fig. 5). Il semble difficile d'invoquer le hasard, tant la présentation des deux visages est semblable de chaque côté d'un axe matérialisé par une base tripode (un trident retourné ?) surmontée d'une croix sur la monnaie anglo-saxonne et par un motif en accolade sommé d'une colonnette et d'annelets sur l'unité d'argent brittonique.

On peut évidemment penser que les monétaires northumbriens ont eu entre les mains l'une des piécettes remontant au I^{er} s. avant notre ère. Mais même en admettant une telle hypothèse, la reprise de cette double effigie affrontée n'a, selon nous, rien d'anecdotique. On sait en effet, d'après diverses sources, que l'invasion de l'île de Bretagne au V^e siècle par les Angles, les Saxons et les Jutes a été menée sous la conduite d'un duo fraternel entouré d'une aura légendaire : Hengist, « Étalon », et Horsa, « Cheval », dont les noms mêmes indiquent clairement leur nature équine en même temps que dioscurique, d'autres couples similaires de conquérants et fondateurs étant par

1 Stead 1971, p. 266. Poitrenaud 2017, p. 344, évoque judicieusement à ce sujet la conception, chez l'artiste, d'« une représentation déguisée de chevaux-jupons... [la] « calligraphie » des corps [exprimant] la force et le mouvement, mais aussi une sorte de danse ou de grouillement rythmé ».

2 Et à propos duquel Poitrenaud 2017, p. 344-345, conclut de la manière suivante : « Les chevaux à la huppe évoquant des bois de cerf, les têtes-masques et même les bonnets sur les têtes représentent ainsi la même idée : ce qu'on pourrait appeler « les jumeaux lumineux aux extrémités », comme pour suggérer que cette polarité divine, pour ne pas dire symétrique, se retrouve à tous les niveaux. Une œuvre d'art sacré, dans laquelle l'anse du seau elle-même prend le sens symbolique du ciel ou de la course du soleil ».

ailleurs attestés chez divers peuples germanis¹. En outre, la *Chronique anglo-saxonne*, rédigée vers la fin du IX^e siècle, met clairement l'action des deux frères légendaires en rapport avec la région du Kent, où ils affrontèrent avec succès en l'an 455 le chef des Bretons Vortigern à la bataille d'Aylesford².

Nous retrouvons donc ici, au lieu même où Hengist et Horsa assurèrent leur emprise sur le *Cantium*, le document antérieur de six siècles décrit plus haut montrant des Jumeaux (opposés diamétralement sur un objet circulaire) et des chevaux humanisés, foncièrement liés aux paires dioscuriques indo-européennes. Naturellement, cette situle funéraire n'est pas la seule connue, en Angleterre comme dans le nord de la Gaule, à présenter une thématique comparable, mais sa présence en ce lieu confirme la donnée numismatique antique qui elle-même préfigure celle de la période anglo-saxonne, rendant plus vraisemblable que le choix de s'inspirer d'une monnaie indigène a été fait par les conquérants en fusionnant les traditions locales celtiques à des données traditionnelles approchantes de la culture germanique. Un document, qui n'est pas isolé, comme la stèle historiée de Vallstena (Gotland, Suède) datée du V^e ou de la première moitié du VI^e siècle figure ainsi la conjonction de deux chevaux et de guerriers géminés et affrontés autour d'une représentation quadripartite de l'année (Fig. 6)³.

4- LES DIOSCURES PROTECTEURS DES MARINS DANS LE KENT

On doit à J. Rendel Harris d'avoir, dans deux ouvrages novateurs publiés au début du XX^e siècle⁴, généralisé le terme de « dioscures », initialement réservé au couple formé de Kastor/Castor et Poludeukès/Pollux pour l'appliquer à des jumeaux mythiques des différentes traditions mythologiques, en premier lieu indo-européennes. Revenant, une décennie plus tard, dans un ouvrage encore plus ambitieux sur le dioscurisme dans diverses civilisations (sémitiques, amérindiennes, africaines, asiatiques, etc.)⁵, il livre une remarquable observation concernant la persistance des croyances autour de ces figures divines dans les zones maritimes du Kent :

1 Ward 1968, p. 50-78 ; Le Quellec & Sergent 2017, p. 335, 347.

2 Her Hengest 7 Horsa fuhton wiþ Wyrtegeorne þam cyninge, in þære stowe þe is gecueden Agælesþrep, 7 his broþur Horsan man ofslog; 7 æfter þam Hengest feng to rice 7 Æsc his sunu. : « This year Hengest and Horsa fought with Wurtgern [Vortigern] the king on the spot that is called Aylesford [Aegelestrep]. His brother Horsa being there slain, Hengest afterwards took to the kingdom with his son Esc [Æsc]. » : trad. Ingram 1823, p. 15 ; pour une édition plus récente de ce précieux ensemble d'annales, se reporter à Swanton 1998.

3 Stockholm, Historiska Museet © Bengt A Lundberg SHM 1999-11-03.

4 Harris 1903 ; 1906.

5 Harris 1913.

« Approchons-nous plus près de chez nous : pensez aux dangers de la Manche britannique qui culminent dans les Sables Goodwin, « une étendue très dangereuse et mortelle, où sont enterrées les carcasses de beaucoup de grands navires ». Le comté de Kent, entouré comme il est sur trois côtés par la mer et marqué par de nombreux points de danger, doit avoir été un terreau naturel au développement des idées dioscuriques chez les marins. Supposons que nous testions cela par l'examen des saints qui ont été honorés dans les églises du Kent avant la Réforme. Nous pouvons le faire assez bien au moyen des Testaments Cantiana de Hussey qui consistent en des extraits des Kentish Wills [testaments homologués] se rapportant aux bâtiments religieux et à la topographie.

Les quatre saints les plus recherchés, jugés par les bienfaits de l'entretien des cierges à leurs autels, sont Nicolas, Érasme, Cosme et Damien, Crépin et Crépinien. Nicolas est censé être le substitut de Zeus-Poséidon que les marins priaient à Myra : il est un personnage historique ; Érasme est un substitut pour les Jumeaux célestes, et peut être conçu comme une personne réelle, bien que nous ayons quelque chose à y redire ; les deux autres groupes sont les Jumeaux, à peine déguisés, et n'ont aucune prétention à une existence humaine réelle.

Lorsque nous examinons les églises du Kent et leurs donations au cours de la période signalée, nous constatons que Nicolas a 22 églises qui lui sont dédiées, et qu'il est mentionné dans les bienfaits 133 fois. Érasme, qui semble avoir été très populaire dans l'est du Kent, n'a pas d'églises qui lui soient dédiées, mais il est mentionné dans 57 bienfaits. Nicolas est évidemment le saint le plus ancien, mais Érasme le surpasse en popularité. Ensuite, nous avons Cosme et Damien, qui ont deux églises qui leur sont dédiées, et un autel occasionnel (cinq bienfaits notés) tandis que pour Crépin-Crépinien, il n'y a pas d'églises dédiées (peut-être parce qu'ils sont tard venus), mais plusieurs cas d'autels, d'images et de lumières.

Or il est particulièrement intéressant, à cet égard, de prendre le cas du port de Sandwich, qui s'est détérioré par l'envasement des Sables de Goodwin, et était le lieu important le plus proche de ce grand danger de la navigation dans la Manche.

À Sandwich, il y avait un couvent des Carmes dédié à Notre-Dame du Carmel, et dans l'église se trouvait un autel de S. Crépin et S. Crépinien ; dans la même église était un autel de S. Cosme et S. Damien.

Voici donc ici les jumeaux dupliqués et travaillant en double vague. Il semble qu'il y ait de bonnes raisons de renvoyer cette activité à la Syrie voisine.

La Manche est donc sous la garde des Jumeaux célestes, les sables de Goodwin étant, à cet égard, parallèles à la grande Syrie d'Afrique et aux difficultés maritimes de Jaffa ou de l'entrée du Bosphore. »

J. Rendel Harris, *Boanerges*, 1913, p. 202-203¹

1 Traduction personnelle.

Rappelons qui sont les protagonistes cités par le théologien britannique. Nicolas, évêque de Myra/Myre en Lycie est connu entre autres pour avoir sauvé des matelots. Ceux-ci, en passe de mourir lors d'une tempête sur la côte lycienne, invoquent le pontife pour venir à leur secours. L'évêque apparaît alors à bord du navire, les rassurant et exhortant au courage. Lui-même aide à la manœuvre des voiles, puis s'empare du gouvernail. Il les conduit ainsi au port avant de disparaître sous leurs yeux. Les matelots s'empressent aussitôt de se rendre à Myre, y reconnaissent leur sauveur au milieu de ses clercs et tombent à ses genoux. Régulièrement imploré par la suite, Nicolas fut souvent crédité de miracles à travers l'Histoire, aussi bien par des navigateurs que par des voyageurs confrontés au péril marin.

Érasme de Formia, confondu avec Saint-Elme sous le nom duquel il est plus connu, n'est autre que le patron des marins. On lui attribue, après la christianisation, le phénomène électrostatique du « Feu de Saint-Elme » qui apparaît au sommet des mâts de navires (ou au bout de tout objet pointu) par temps orageux, Érasme/Elme ayant été protégé des éclairs et du tonnerre par Dieu lors de son martyre, une manifestation spectaculaire attribuée durant l'Antiquité aux Jumeaux divins lorsqu'elle est double¹.

En ce qui concerne Cosme et Damien, célèbres saints jumeaux thérapeutes, successeurs à maints égards de Kastor et Poludeukès, nous avons pu établir dans une étude antérieure qu'un élément central de leur légende connaît un parallèle étroit avec des dieux médecins jumeaux irlandais².

Enfin, les derniers cités, cordonniers de leur état, furent martyrisés durant l'Antiquité à Soissons dans l'Aisne. Crépin et Crépinien méritent précisément qu'on s'appesantisse un peu sur leur cas, sachant qu'ils bénéficient d'une singulière – et plutôt inattendue – tradition alternative les localisant outre-Manche, précisément dans le Kent, ce qui n'a guère d'équivalent pour d'autres pieux personnages du nord de la Gaule.

1 Pline, *Histoire naturelle*, II, 37, décrit bien le phénomène et lui confère un clair sens dioscurique : « Des étoiles se montrent aussi sur mer et sur terre. J'ai vu, la nuit, pendant les factious des sentinelles, briller à la pointe des javelots, devant les retranchements, des lueurs à la forme étoilée ; les navigateurs aussi en voient se poser sur les antennes et sur d'autres parties des navires, avec une sorte de son vocal, comme des oiseaux volant de place en place ; redoutables quand il n'en vient qu'une, elles font couler le bâtiment et, si elles tombent au fond de la carène, l'embrasent ; mais s'il en vient deux, elles sont favorables et annoncent une heureuse traversée : leur venue met en fuite, dit-on, la funeste et menaçante solitaire qu'on appelle Hélène ; aussi attribue-t-on cette manifestation divine à Castor et à Pollux et les invoque-t-on sur mer. Il arrive aussi, présage d'une grande destinée, que la tête des hommes s'entoure le soir de lueurs. L'explication de tout cela est incertaine et cachée dans la majesté de la nature » (trad. Beaujeu 1950, p. 44-45).

2 Gricourt & Hollard 2018.

5- LA GESTE DE CRÉPIN ET CRÉPINIEN EN ANGLETERRE

Les Picards Crépin et Crépinien y sont d'abord connus aujourd'hui pour être cités à l'occasion du fameux discours prêté par William Shakespeare à Henry V dans sa pièce éponyme écrite vers 1599, où le roi galvanise la « *petite bande de frères* » sur le point d'affronter l'armée française dont ils vont triompher à la bataille d'Azincourt du 25 octobre 1415, le *St Crispin's day* (*Henry V*, Acte IV, Scène III, vers 18-67). Mais un examen un peu attentif suggère que les saints patrons des cordonniers font partie d'une tradition locale plus ancienne que celle rapportée par le célèbre dramaturge.

En effet, si Crépin et Crépinien, victimes du cruel « préfet » romain Rictiovar¹, sont canoniquement renommés pour avoir subi, vers la fin du III^e siècle, le martyre à *Noviodunum*/Soissons – dont ils sont les protecteurs² –, les traditions anglaises les font s'enfuir à Faversham (Kent) durant les persécutions du règne de Dioclétien (284-305) et tenir leur commerce d'artisans du cuir à l'emplacement de l'auberge du Cygne (*Swan Inn*) dans la rue de Preston.

Le choix de ce bourg comme cadre principal de l'acclimatation anglaise des martyrs jumeaux soissonnais apparaît cohérent. Occupé avant même l'époque romaine, il borde la Swale, une bande de mer séparant le Kent continental de l'île de Sheppey dans l'estuaire de la Tamise. Nous nous trouvons donc là en pleine zone littorale³. Faversham, qui fut un lieu de pèlerinage jusqu'au XVII^e siècle, possède un autel en l'honneur des deux frères dans l'église paroissiale. À l'angle de la rue Preston, une plaque de grès indique : « Près de cette maison habitaient les saints Crépin et Crépinien, les saints patrons des fabricants de bottes. Le puits auquel la pompe est reliée est le puits de Saint-Crépin ».

Enfin, se révèle encore plus instructive la version racontée dans *The Gentle Craft*, une collection de nouvelles, publiée par Thomas Deloney vers 1597-1598, glorifiant des figures insulaires de drapiers, de cordonniers et de tisserands. L'histoire, puisée dans le légendaire local, insère les frères au sein d'un récit

1 Sur les différentes victimes chrétiennes de ce Rictiovar, « qualifié de 'préfet' – mais aussi de 'tyran', de 'roi' voire 'd'empereur' –, actif au tournant des III^e-IV^e siècles..., [cependant que] le nom... n'apparaît pas dans les sources antérieures au VIII^e siècle », cf. récemment Meijns & Mériaux 2009 ainsi que Gaillard 2014.

2 Leurs reliques sont conservées dans la cathédrale de la cité picarde, placée sous le dioscurique patronage des saints frères Protas et Gervais.

3 Par ailleurs, certaines traditions locales à propos de leur martyre assurent que les saints corps furent jetés dans la mer du Nord après avoir été décapités, venant flotter dans le marais de Romney, à la limite du Sussex.

épique, comme fils du roi et de la reine des Logriens¹. Les garçons se vêtent en roturiers pour échapper à la tyrannie de l'empereur Maximien (collègue de Dioclétien)² et quittent leur ville natale de Canterbury (l'ancienne *Durovernum Cantiacorum*)³. Arrivés nuitamment à Faversham, ils frappent à une porte d'où émane une chanson joyeuse. C'est la maison de Robards, un maître cordonnier. Impressionné par leurs manières, celui-ci les accueille et les prend immédiatement en apprentissage pour sept ans.

La qualité de leur travail est telle que Robards est bientôt promu cordonnier de Maximien. Envoyée à Canterbury avec des chaussures pour Ursula, la fille de l'Empereur, Crépin, frappé par sa beauté, tombe amoureux d'elle. Après maintes épreuves et tribulations, les deux jeunes gens se marient en secret. De son côté, Crépinien assume des exploits guerriers, puisqu'il bat des Perses dans une guerre menée contre les Français. Quand Maximien apprend la haute lignée de Crépin, il se réconcilie avec le couple et bénit leur enfant (qui a entre-temps vu le jour) en proclamant que « *le fils d'un cordonnier est un prince né* ». Le mariage, confirmé officiellement le 25 octobre, s'accompagne d'un festin bien pourvu en boissons. Ce jour-là est devenu, depuis lors, férié pour les cordonniers. On constate donc, qu'avant le happy end final, les saints frères cordonniers se différencient : alors que le premier apparaît tourné vers les joutes amoureuses, le second s'illustre avant tout par ses capacités combattantes.

1 Deloney 1903, p. 30-58, pour son développement complet. Le résumé concis donné ci-après s'inspire pour une large part de celui en anglais paru sur le site internet <https://www.thehcc.org/crispin.htm>.

2 Notons au passage que la légende de Crépin et Crépinien est censée se dérouler dans les premiers temps de la Dyarchie, lorsque la régence de l'empire romain d'Occident se voit confiée par Dioclétien à Maximien qu'il élève pour l'occasion à la dignité d'Auguste (sur le plan historique, du 1er avril 286 au 1er mars 293). Cette double gouvernance comme canevas politique au déroulement de l'histoire des jumeaux soissonnais ne laisse pas d'évoquer les cas de figures semblables que constituent les martyres de Marc et Marcellien ainsi que de Côme et Damien, placés par les hagiographes vers 286, sans compter celui particulièrement évocateur de saints Ferréol et Ferjeux, fondateurs de l'église de Besançon. Leur décapitation passe pour s'être déroulée en 212, à l'issue désastreuse du règne conjoint des deux fils de Septime Sévère, Caracalla et Geta, tandis que leurs corps oubliés, enterrés dans la grotte même où ils résidaient, sont redécouverts en 370, sous la prépotence commune d'un couple d'autres frères (chrétiens), Valentinien I et Valens : sur tout ceci et davantage, voir Gricourt & Hollard 2017b, p. 258-261.

3 Concernant le sens de ce toponyme, Xavier Delamarre, que nous avons consulté et remercié, apporte les précisions suivantes : « il y a deux thèmes 1/ *dūro-* 'domaine, propriété', donné en général en deuxième position de composés (-*dūron*-, -*durum*), mais pas toujours et 2/ *dūro-* 'acier' en général en premier terme (*Duro-*), mais pas toujours. En ce qui concerne *Durovernum*, l'analyse est ambiguë : sachant que *verno-* désigne l'aulne et par métonymie 'le bouclier', on pourrait avoir affaire à des 'boucliers d'acier', et dérivation neutre pour le toponyme. Personnellement, je préfère 'le domaine des aulnes' (*Dūro-vernon*) ».

Cette version manifeste son apparentement aux divers récits médiévaux dont les héros sont des frères jumeaux poursuivant, un temps, des trajectoires propres en rapport avec leur nature individuelle. Un exemple probant se rencontre dans le roman *Guillaume d'Angleterre* qui met en scène un couple de jumeaux royaux séparés à leur naissance dans l'île, l'un enlevé par une louve, l'autre posé dans une barque (ce qui leur vaut leurs noms respectifs de Lovel et Marin). Tous deux finissent recueillis par des marchands, puis baptisés dans un port avant de franchir la Manche. Adoptés par des pères différents, ils connaissent de façon momentanée des destins divergents jusqu'à la révélation finale de leur jumeauté et de leur origine, lors des retrouvailles avec leurs géniteurs royaux¹.

Il convient enfin de s'arrêter sur le nom même des frères cordonniers : Crispinus et Crispinianus représentent littéralement des « frisés », voire des « crépus », une texture capillaire qui correspond au double portrait de la monnaie d'argent des Cantiens où les dieux offrent une chevelure « calamistrée », c'est-à-dire frisée en rouleaux par l'usage d'un fer (latin *calamistrum*)².

CONCLUSION

C'est donc une filiation textuelle et iconographique, perceptible durant un millénaire et demi, qui vient confirmer et illustrer les propos de Diodore en les ancrant dans cette zone littorale de l'île de Bretagne. Mais si l'on réunit les éléments exposés ci-dessus avec ceux de régions maritimes de Gaule du Nord, de nettes connexions se font jour dévoilant une approche cohérente entre les deux côtés de la Manche. En voici au moins trois :

1) Alors que des représentations des Jumeaux divins sous leur forme humaine sont attestées dans la numismatique gauloise, parfois loin des régions maritimes (par exemple chez les Arvernes ou sur des monnaies languedociennes), des pièces du nord-ouest de la Gaule telles celles de la zone ambiennaise montrent fréquemment les dioscures indigènes prenant l'aspect de deux animaux volontiers affrontés, adossés ou en position tête-bêche. Or les Ambiens sont à cheval sur le fleuve *Samara*/Somme et leur nom même implique cette présence de part et d'autre de l'onde. Comme les dioscures de nombreuses traditions s'avèrent liés aux cours d'eau autant qu'aux flots océaniques, on ne s'étonnera pas qu'ils figurent sur certains bronzes de ce peuple transposés en hippocampes (Fig. 7). Par ailleurs, une parenté étroite relie certaines images ambiennes et cantiennes, ainsi que nous l'avons évoqué il y a

1 Se reporter à notre analyse de ce texte, daté de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle et assigné à Chrétien de Troyes, dans Gricourt & Hollard 2015, p. 126-128.

2 Voir TLF, V, col. 21b.

peu¹. Plus précis encore, le peuple armoricain² des Vénètes reproduit sur certaines monnaies une paire d'animaux marins qui se tiennent parallèlement face à l'effigie divine (Fig. 8)³. Sans doute avons-nous affaire là à l'épiphanie des Jumeaux celtiques abordant sous une forme zoomorphe le rivage breton.

2) Il est difficile à ce stade de ne pas évoquer Lugle et Luglien. Ces deux saints frères irlandais d'époque mérovingienne, sans réalité historique, mais réputés – comme Crépin et Crépinien dans le Kent – de rang princier (fils du roi Dodanus et de la reine Relanis), débarquent, selon leur *Vita*, à *Gesoriacum*/Boulogne en provenance de la *Britannia* après avoir, durant la traversée, calmé une terrible tempête d'une manière fort dioscurique. Ils ne viennent sur le continent que pour se hâter vers la région de Théouranne (Pas-de-Calais), où ils vont éteindre un incendie, avant de connaître finalement un martyr forestier près de Ferfay, dans la vallée de Scyrendale, trucidés par un trio de bandits. Outre d'autres caractéristiques dioscuriques, leurs noms assonants les apparentent à la fois au Lugh d'Irlande, au Lugus gaulois et au gémellaire Llew gallois⁴.

3) Concernant l'axe nord-ouest/sud-est et les Jumeaux, nous avons pu établir qu'un certain nombre de saints gémellaires héritiers des dioscures effectuaient leurs déplacements le long d'une telle ligne correspondant au coucher du soleil aux alentours du solstice d'été, une période précédée par le signe zodiacal des Gémeaux⁵. C'est précisément le cas de Crépin et Crépinien dans le Kent : partant de Canterbury (*Durovernum*), le duo de frères monte vers Faversham, en empruntant la voie romaine dite « Watling Street », laquelle préexistait du reste dès l'époque celtique.

1 Gricourt & Hollard 2017a, p. 100 et fig. 17-18.

2 Are-morici, « Ceux (qui sont) devant la mer » : cf. Delamarre 2003, p. 52.

3 Type BnF 7845 et DT 2447. L'exemplaire est celui de Delestrée & Kerneur 2019, p. 12, n° 23. Ces silhouettes fuselées munies de deux appendices opposés évoquent des phoques plutôt que des dauphins ou des poissons. L'image de pinnipèdes conviendrait tout à fait à l'évocation de Lugus et de son frère dioscurique, ces mammifères marins apparaissant dans le folklore pour incarner le ou les jumeaux du dieu lumineux (voir à ce sujet Gricourt & Hollard 2010, p. 30-35 et 81-86 ainsi que p. 462-464 et *passim*).

4 Sur tout ceci, cf. Gricourt & Hollard 2015, spéc. p. 7-47.

5 Eidem, p. 95-99.

6 Cette chaussée, qui prend naissance à Dubris (Douvres) et se dirige vers le nord-ouest en passant notamment par Durobrivae (Rochester), Londinium (Londres), Verulamium (Saint-Albans), Magiovinium (Fenny Stratford), Lactodurum (Towcester), Venonae (High Cross) et Letocetum (près de Lichfield), s'achève à Viroconium (Wroxeter), non loin du pays de Galles : sur son tracé (jusque Venonae), se reporter à Margary 1955, p. 29-31, 36-38, 44-46, 153-161, et carte générale dépliant. Voir aussi Chevallier 1997, p. 268, fig. 173, et p. 270.



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3

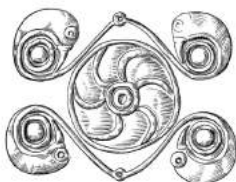
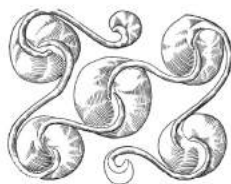


Fig. 4



Fig. 6



Fig. 7



Fig. 5



Fig. 8

BIBLIOGRAPHIE

- ABC* = *Ancient British Coins* : voir COTTAM et alii 2010.
- BARRÉ Alain 1991 : Le trafic maritime du Royaume-Uni, *Hommes et Terres du Nord*, 2-3, *Régions de fortes densités. Mélanges offerts à André Gamblin*, p. 75-80.
- BEAUJEU Jean 1950 : *Pline l'Ancien. Histoire naturelle. Livre II. Texte établi, traduit et commenté par J. B.*, Paris, Les Belles Lettres.
- BnF = Bibliothèque nationale de France, Paris.
- CHEVALLIER Raymond 1997 : *Les Voies Romaines*, Paris, Picard.
- CONSTANS Léopold-Albert 1926 : *César. Guerre des Gaules. Tome II (Livres V-VIII). Texte établi et traduit par L.-A. C.*, Paris, Les Belles Lettres.
- COTTAM Elizabeth, de JERSEY Philip, RUDD Chris et SILLS John 2010 : *Ancient British Coins. An easy catalogue of the iron age coins of Britain – the coins of the Pritani (c. 150 BC – C. AD 45)*, Aylsham (Norfolk), Chris Rudd.
- CRAWFORD Michael 1974 : *Roman Republican Coinage*, I-II, Cambridge, Cambridge University Press.
- DELAMARRE Xavier 2003 : *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris, Errance.
- DELESTRÉE Louis-Pol & KERNEUR Arnaud 2019 : Le monnayage des Vénètes d'Armorique : données nouvelles et confirmations, *Cahiers numismatiques*, n° 222, p. 7-14.
- DELONEY Thomas 1903 : *The Gentle Craft*, edited with Notes and Introduction by Alexis F. Lange, Berlin, Mayer & Müller.
- DT = DELESTRÉE Louis-Pol, TACHE Marcel : *Nowel atlas des monnaies gauloises. II. De la Seine à la Loire moyenne*, Saint-Germain-en-Laye, Commios 2004.
- GAILLARD Michèle 2014 : Un « cycle » hagiographique du haut Moyen Âge en Gaule septentrionale : les passions des martyrs de Rictiovar, *Hagiographica*, XXI, p. 1-28 (*non vidimus*).
- GRICOURT Daniel & HOLLARD Dominique 2010 : *Cernunnos, le dioscore sauvage. Recherches comparatives sur la divinité dionysiaque des Celtes*, Paris, L'Harmattan.
- GRICOURT Daniel & HOLLARD Dominique 2015 : *Les saints jumeaux héritiers des dioscures celtiques (Lugle & Luglien et autres frères apparentés)*, 2^e éd. revue et augmentée, Bruxelles, Société belge d'Études celtiques.
- GRICOURT Daniel & HOLLARD Dominique 2017a : *Les Jumeaux divins dans le Festiaire celtique*, Marseille, Terre de Promesse.
- GRICOURT Daniel & HOLLARD Dominique 2017b : Marc et Marcellien : un exemple romain de dioscurisme chrétien, *Ollodagos*, XXXIII, p. 245-265.
- GRICOURT Daniel & HOLLARD Dominique 2018 : Le membre greffé, l'eau et les herbes guérisseuses. Du dioscurisme indo-européen aux saints jumeaux. À propos de Raven et Rasyphé, *Nouvelle Mythologie Comparée*, 4, 34 p., site internet : <http://nouvellemythologiecomparee.hautetfort.com>
- HARRIS James Rendel 1903 : *The Dioscuri in the Christian Legends*, Londres, C. J. Clay and Sons, Cambridge University Press Warehouse.

HARRIS James Rendel 1906 : *The Cult of the Heavenly Twins*, Cambridge, At the University Press.

HARRIS Rendel 1913 : *Boanerges*, Cambridge, At the University Press.

IMBS Paul (dir.) 1977 : *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960). Tome cinquième (Cageot — Constat)*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.

INGRAM James Rév. 1823 : *The Saxon Chronicle, with an English Translation, and Notes, Critical and Explanatory...*, Londres, Longman, Hurst, Rees, Orme, and Brown.

KRUTA Venceslas 2015 : *L'Art des Celtes*, Paris, Phaidon.

KRUTA Venceslas (texte), BERTUZZI Dario, FORMAN Werner, LESSING Erich (photographies) 2010 : *Les Celtes*, Paris, Éditions du Chêne.

LAMBERT Pierre-Yves 1993 : *Les Quatre Branches du Mabinogi et autres contes gallois du Moyen Âge traduit du moyen gallois, présenté et annoté par P.-Y. L.*, Paris, Gallimard.

LE QUELLEC Jean-Loïc & SERGENT Bernard 2017 : *Dictionnaire critique de mythologie*, Paris, CNRS Éditions.

MARGARY Ivan Donald 1955 : *Roman Roads in Britain. Vol. I. South of the Foss Way—Bristol Channel*, Londres, Phoenix House Ltd.

MEIJNS Brigitte & MÉRIAUX Charles 2009 : « Le cycle de Rictiovar et la topographie chrétienne des campagnes septentrionales à l'époque mérovingienne », in *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle. Hagiographie, épigraphie et archéologie: nouvelles approches et perspectives de recherche. Actes du colloque international d'Amiens. Université de Picardie Jules Verne, Faculté des Arts, 18-20 janvier 2007*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 19-33.

MIOT André-François 1834 : *Bibliothèque historique de Diodore de Sicile traduite du grec par A. F. M. Tome second*, Paris, À l'Imprimerie Royale.

POITRENAUD Gérard 2017 : *Dans les cercles de Cernunnos. Le dieu primordial des Celtes et ses avatars*, Toulouse, Lucterios.

RRC = *Roman Republican Coinage* : voir CRAWFORD 1974.

STEAD Ian Mathieson 1971 : « The reconstruction of Iron Age Buckets from Aylesford and Baldock », *The British Museum Quarterly*, 35, p. 250-282.

SWANTON Michael James 1998 : *The Anglo-Saxon Chronicle, translated and edited by M. J. S.*?, New York, Routledge.

TLF = *Trésor de la Langue Française* : voir IMBS (dir.) 1977.

WARD Donald 1968 : *The Divine Twins. An Indo-European Myth in Germanic Tradition*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press.

Patrick Galliou

Professeur émérite, Université de Bretagne Occidentale, Brest
P.Galliou@wanadoo.fr

In vino veritas

Nouvelles données sur l'importation et la consommation de vins italiens dans l'Armorique de la fin de l'âge du Fer

L'importation de vins italiens dans la péninsule armoricaine dans les derniers temps de l'âge du Fer est un fait aujourd'hui bien établi. Voici une quarantaine d'années (Galliou, 1982) fut en effet publiée une première étude sur les trouvailles, dans l'ouest de la France, d'amphores correspondant à ces apports. Alors que seules deux ou trois trouvailles étaient précédemment recensées, notre catalogue dénombrait à l'époque, 85 points de découverte. Depuis cette date, fouilles et prospections ont, non seulement considérablement étoffé cet inventaire, qui compte aujourd'hui plus de 150 entrées, mais aussi permis de mieux comprendre le système de leur diffusion et la place donnée à ces importations chez les peuples armoricains.

Un commerce maritime

Comme nous l'avions souligné à l'époque, ces amphores, essentiellement venues du Latium et de Campanie pour la région qui nous occupe (Olmer, 2003, 220-226), étaient convoyées vers l'ouest de la Gaule par voie maritime et fluviale. Quittant les ports italiens de la mer Tyrrhénienne, des navires touchaient d'abord à Narbonne, où devait être effectué un premier transbordement pour la remontée de l'Aude, puis un autre pour le passage terrestre de l'« isthme gaulois », avant le chargement des amphores, dans le port de Bordeaux, sur des navires de haute mer. Ceux-ci, remontant vers le nord, longeaient les côtes de la Gaule occidentale, comme en témoignent, d'une part, la trouvaille en mer de quelques amphores de type Dressel 1a, provenant très vraisemblablement d'épaves (au large de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et au large des Sables-d'Olonne [85], deux trouvailles distinctes au large de Belle-Île [56], dans l'estuaire du Blavet [56]), et, de l'autre, de multiples découvertes dans les îles et sur les îlots de Bretagne ainsi que dans des habitats côtiers. Doublant les caps finistériens, cette route maritime se poursuivait vers le sud de la Bretagne insulaire, touchant en particulier au port d'Hengistbury Head (Dorset) (Cunliffe, 1987, 271-272). Il est plus difficile d'identifier les voies d'accès de ces amphores vers l'intérieur de la péninsule armoricaine, mais on peut estimer qu'elles transitaient par les petits fleuves côtiers et par les routes, dont on commence aujourd'hui à mieux connaître le tracé.

Une chronologie étendue

En publiant notre travail de 1982, nous nous étions interrogés sur l'éventuelle présence, dans le lot étudié, d'amphores «gréco-italiques» du second siècle av. J.-C., qu'il est parfois difficile, lorsque l'on a seulement en mains de petits fragments non distinctifs, de différencier des Dressel 1a. De manière globale, notons simplement que les amphores «gréco-italiques» se distinguent par un corps plus ventru et une lèvre triangulaire moins inclinée que les Dressel 1a qui leur succèdent, leur zone de production se situant vraisemblablement en Campanie, pour le sous-type (1 E) qui nous occupe ici (fig. 1.1).

Les trois ou quatre amphores posant alors question avaient été mises au jour fortuitement dans une fosse peu profonde, contenant aussi des céramiques locales, à l'intérieur du «camp» bordant au nord-est le bourg de Plogastel-Saint-Germain (29) ; cette enceinte de 160 m x 59 m était encore protégée, à la fin du XIX^e siècle, par un rempart de 8 m de haut et un fossé de 5 m de large, la massivité de cet ensemble terroyé installé sur une hauteur, à 112 m NGF, et les «armes de fer» qui y furent découvertes signalant très vraisemblablement un site de statut élevé. Le doute fut levé, une quinzaine d'années plus tard, par la découverte, dans la fouille d'Yves Menez de la «résidence aristocratique» de Saint-Symphorien en Paule (22), d'un nombre assez conséquent (20⁺) d'amphores gréco-italiques dans des niveaux du début du II^e siècle av. J.-C., et, en 1993, d'amphores du même type dans la parcelle englobant le «camp» du Muriou, enceinte quadrangulaire de 100 x 120 m installée à 190 m NGF sur le flanc sud de l'arête de Quimerc'h (29) ; de même, dans l'est de la péninsule, un certain nombre de ces récipients était exhumé dans ce qui est probablement une autre «résidence aristocratique», à La Ligne Anne en Rannée (35). Au Boisanne en Plouër-sur-Rance (22) enfin, dans un établissement rural, un unique fragment d'amphore gréco-italique était associé à une *olpé* en céramique grise ampuritaine des années 175-150 av. J.-C.

Il est donc indéniable aujourd'hui que l'ouest de la Gaule reçut des vins méditerranéens bien avant la conquête de la Narbonnaise (125-117 av. J.-C.), ces premiers apports, arrivant sans doute avant le milieu du II^e siècle av. J.-C., devant sans doute être mis en rapport avec la fin de la Seconde guerre punique, la conquête de l'Espagne après la bataille d'Ilipa (206 av. J.-C.) et l'anéantissement de la puissance carthaginoise à la bataille de Zama (202 av. J.-C.) ouvrant à Rome l'accès à l'Atlantique par l'«isthme gaulois» et le détroit de Gibraltar. Comme ailleurs en Gaule, ces amphores, transitant sans doute en partie par l'axe Narbonne-Bordeaux puis par voie maritime, sont relativement peu nombreuses. Elles n'apparaissent, par ailleurs, que sur un petit nombre de sites, leur association à des enceintes terroyées – seules celles de Saint-Symphorien et de La Ligne Anne ont fait l'objet d'une fouille en règle – et, dans

deux cas sur trois, à des armes ou des aménagements servant à l'hébergement de guerriers, paraissant indiquer que ces premières importations étaient surtout destinées à une consommation du vin, sans doute ostentatoire ou « rituelle », dans les classes les plus élevées de la société armoricaine.

Apparaissant vers 140-130 av. J.-C., les amphores de type Dressel 1a, qui se différencient des précédentes par un col plus longiligne et un corps quasi cylindrique marqué par une forte carène (fig. 1.2), furent produites en très grandes quantités jusqu'au milieu du I^{er} siècle av. J.-C. afin de servir au transport des crus de diverses régions d'Italie. Comme les précédentes, elles contenaient de 25 à 35 litres de vin, pour un poids de 25 k à vide et 50 k à plein. L'occupation par Rome du sud de la Gaule et la création de la province de Narbonnaise, en facilitèrent l'exportation vers la *Gallia comata*, où ces amphores se rencontrent en très grand nombre sur des sites comme Vieille-Toulouse ou Chalon-sur-Saône. On jugera de l'importance de ce commerce au plaidoyer de Cicéron pour le gouverneur de Narbonnaise Fonteius, accusé de *vinarium crimen* pour lui avoir imposé des taxes trop lourdes (*Pro Fonteio*) (69 av. J.-C.), et de sa place dans la société gauloise en rappelant que, sous le cheval figurant au revers des statères de Vercingétorix, est représentée une amphore vinaire méditerranéenne. Ces nouveaux récipients sont, comme on l'a déjà souligné, présents sur un grand nombre de sites armoricains, et il est rare que la fouille d'un établissement, habitat ou autre, daté de la période 130-50 av. J.-C., n'en livre pas au moins quelques fragments.

Vin italien et société en Armorique

On a souvent associé ces importations aux banquets organisés par l'aristocratie gauloise, grandes fêtes au cours desquelles le vin coulait à flots pour accompagner la consommation de grandes quantités de viande (Poux, 2004, 309-318), festins qui se déroulaient aussi, lors de cérémonies publiques, dans des enclos associés aux sanctuaires, comme on le voit par exemple à Corent (Puy-de-Dôme). Les premières de ces pratiques n'étaient pas encore véritablement attestées dans notre région lors de notre publication de 1982, mais, depuis cette date, la fouille de la « résidence aristocratique » de Saint-Symphorien en Paule (voir *supra*), mettant au jour environ 350 amphores Dressel 1a, correspondant à la consommation d'environ 10 000 litres de vin, en a révélé l'existence. Le même phénomène a été récemment observé lors de la fouille récente d'une autre « résidence aristocratique » à la Morandais en Trémuson (22), un site de même nature, repéré d'avion à Tréméler en Neuillac (56), montrant lui aussi de nombreux fragments d'amphores vinaïres en surface. Ces banquets aristocratiques ritualisés, dont les trouvailles d'amphores gréco-italiques laissaient deviner l'existence dès le II^e siècle – mais il est probable qu'ils aient débuté plusieurs siècles auparavant, en utilisant d'autres types de boissons

alcoolisées – se pratiquaient donc bien en Armorique comme ailleurs en Gaule. Il en va de même des libations et des dépôts d'amphores associés aux sépultures de personnages que l'on peut juger de statut élevé dans la communauté concernée. En témoignent les fragments d'amphores Dressel 1a découverts dans une tombelle à Kerangouarec en Arzano (29) ainsi que de probables sépultures à inhumation à Saint-Jean en Riec-sur-Bélon (29) et Lanneunoc en Plounevez-Lochrist (29) : la première contenait deux amphores Dressel 1a et la seconde au moins quatre amphores de ce même type. Les ustensiles métalliques liés à cette consommation sont néanmoins peu nombreux (passoire à pucier à Bilaire en Vannes [56], *simpulum* au Stang en Plonéour-Lanvern [29], fragment de récipient en tôle de bronze à Saint-Jean en Riec).

La leçon générale que l'on peut toutefois tirer de cette étude est que les amphores de seconde phase (Dressel 1a), loin de se rencontrer uniquement dans des habitats de statut élevé, comme les amphores gréco-italiques, se voient aussi sur une grande variété de sites « ordinaires », habitats groupés, comme Goulvars en Quiberon (56), Kergroix en Saint-Pierre-Quiberon (56), Kergolvez en Quimper (29), grands sites fortifiés littoraux, comme Le Yaudet en Ploulec'h (22) et Alet en Saint-Malo (35), ou de l'intérieur, comme le Camp d'Artus en Huelgoat (29), promontoires barrés comme Ty-Saozon en Batz (29), La Torche en Plomeur (29), pointe de Primel en Plougasnou (29), Beg-an-Aud en Saint-Pierre-Quiberon (56), pouvant avoir servi d'habitats temporaires ou permanents, « fermes » isolées, comme au Boissanne en Plouër-sur-Rance (22), Le Braden en Quimper (29), Kerven Teignouse en Inguiniel (56), ateliers d'extraction du sel marin, comme Kerhillio en Erdeven (56), Yock en Landunvez (29), Enez-Vihan et Landrellec en Pleumeur-Bodou (22), sanctuaires enfin, comme Mez-Notariou à Ouessant (29), Les Haches en Saint-Jacut (22) ou Trogouzel en Douarnenez (29).

Ces diverses trouvailles attestent sans aucun doute, au I^{er} siècle av. J.-C., l'existence d'échanges maritimes en Manche et dans l'Atlantique, dont la teneur exacte nous échappe encore – il est peu probable que la cargaison des navires impliqués dans ces commerces ait seulement été constituée d'amphores, et quels étaient les frets de retour ? – ainsi que d'une extension de la consommation de vin aux classes sociales intermédiaires, le terme de « démocratisation » étant assurément inexact. Il n'en reste pas moins vrai qu'il serait imprudent d'exagérer l'ampleur du phénomène, bien qu'il sous-tende très certainement une évolution interne de ces communautés à La Tène Finale. Des sites importants, comme Alet, Le Yaudet ou Goulvars, ne livrent en effet que quelques dizaines d'amphores, alors que, dans la grande majorité des cas, prospections et fouilles n'en mettent au jour qu'un petit nombre d'exemplaires. On jugera néanmoins que la vaste diffusion géographique et sociale de ces amphores vinaires est un élément d'analyse plus important que les quantités ainsi attestées.

(Brève) bibliographie

CUNLIFFE B., *Hengistbury Head, Dorset. Vol. 1 The prehistoric and Roman settlement, 3500 BC–AD 500*, Oxford, 1987

GALLIOU P., *Les Amphores tardo-républicaines découvertes dans l'Ouest de la France et les importations de vins italiens à la fin de l'Age du Fer*, Brest, 1982

OLMER F., *Les amphores de Bibracte – 2. Le commerce du vin chez les Éduens d'après les timbres d'amphores*, Glux-en-Glenne, 2003

POUX M., *L'Âge du Vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac, 2004

Les découvertes sont référencées par département : 22 = Côtes-d'Armor – 29 = Finistère – 35 = Ille-et-Vilaine – 56 = Morbihan – 85 = Vendée

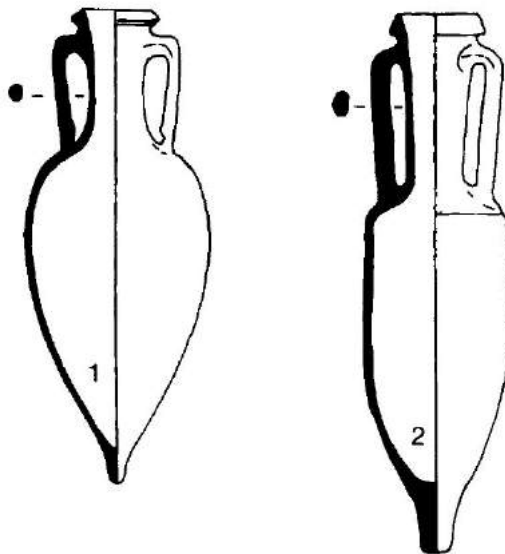


Fig. 1 : 1.1. Amphore gréco-italique – 1.2 Amphore Dressel 1a

Francis Robin

Camille Jullian. Note sur sa vie et son œuvre

Il y a environ un siècle, Camille Jullian publiait le sixième des huit livres composant *L'Histoire de la Gaule* qualifiée de *monument de l'érudition universelle* par Paul Duval (1989), une somme de près de 4000 pages. Et l'attention d'un promeneur parisien musardant le long du jardin du Luxembourg peut être attirée par une inscription gravée sur la façade du 30 rue Guynemer ainsi rédigée :

A CAMILLE JULLIAN,
NE A MARSEILLE LE 15 MARS 1859, MORT LE 12 DECEMBRE 1933
EN CETTE MAISON.
MEMBRE DE L'ACADEMIE FRANCAISE ET DE L'ACADEMIE DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.
GRAND HISTORIEN DES GAULES.
QUI A RENDU AUX CELTES LEURS TITRES ET LEUR GLOIRE.
LA VILLE DE PARIS, SES AMIS, SES ADMIRATEURS.



Illustration 1

Cette inscription avait été inaugurée le 15 juin 1935 lors d'une cérémonie, peu après que son nom fut donné à une place située à proximité dans l'axe de l'avenue de l'Observatoire. Le fait de baptiser ainsi ce qui n'était qu'un carrefour répondait au vœu, significatif, de l'académicien soucieux d'histoire : au cours d'une conférence prononcée à l'Hôtel de Ville en 1923, il avait dénoncé l'habitude qu'ont les commissions chargées de la dénomination des voies de changer les noms des rues : *Pour moi, le nom*

d'une rue est comme celui d'une ville, comme celui d'une famille ; il est l'œuvre du temps, qui l'a façonné pour celui qui le porte ; il a pris ses racines sur le sol ou dans la famille, il faut l'y laisser, il ne nous appartient plus... Dominée par le globe armillaire de la fontaine des *Quatre-Parties-du-Monde* de Carpeaux, la place, si elle n'est pas ornée du buste du savant, a l'honneur d'accueillir depuis l'an 2000 une des bornes de la *méridienne verte* qui traverse la Gaule en son milieu, un symbole pour celui qui reste au cœur des études celtiques.

Cette place Camille Jullian est située près de la rue portant le nom de son maître Fustel de Coulanges et, dans le XIV^e, des rues d'Alésia (et non de l'Allia), de Gergovie et de Vercingétorix. *Il en résulte que ces noms illustres, que la rue n'a pas créés, qu'on a imposés à la rue, sont guettés par le calembour, par la déformation populaire...* Le résultat est que, quand les noms nouveaux sont difficiles à retenir, ou quand ils voisinent, de son ou d'aspect, avec un nom commun, facile à comprendre et à retenir, le changement, le calembour, s'opère très vite. Je ne crois pas qu'il faille beaucoup de temps pour que la rue Dupuytren s'appelle rue du Pétrin. Et déjà les gens du quartier de la rue Vercingétorix disent couramment rue de Vingt-cinq Liquoristes : au moins, cela signifie quelque chose (Jullian, 1923, p. 19 à 21). Un peu plus loin, dans le XV^e, le promoteur du *village de l'Avenir* construit sous le Second Empire, Chauvelot, y a même baptisé une rue Camulogène : le monde celtique était à la mode lors de la naissance de Camille Jullian en 1859 !

Après un aperçu de sa vie seront abordées la carrière et l'œuvre de l'historien avant quelques remarques concernant *l'Histoire de la Gaule*.

A - Sa vie

1 - Enfance et jeunesse

Si Camille Jullian est décédé l'année de la prise de pouvoir d'Hitler, le hasard a voulu qu'il naquit en 1859 le jour des *Ides de Mars*, soit 1977 années après l'assassinat de Jules César. Et d'autres liens unissent les deux hommes : *Un prodige (τερας), écrivait Cicéron dépeignant la célérité de César : Jullian rappelait à cet égard le divin Jules, comme si l'identité de la syllabe initiale des deux noms eut constitué un lien de prédestination...*, rappelle Georges Radet dans sa notice nécrologique. Surtout porté dans le Gard, le patronyme Jullian vient probablement de l'orthographe occitane *Julban* francisée, une variante de Julien. Et le prénom Camille est bien latin !

Mais comment cet Occitan a-t-il pu devenir un des historiens les plus célèbres de sa génération ? Camille Jullian est né à Marseille, au 51 place de Noailles, d'une mère Marie Rouvière issue d'une famille de boulangers de Nîmes et d'un père négociant et banquier né, comme toute la lignée paternelle, au moins jusqu'à la Révolution, à Calvisson près de Nîmes.

Cette région est imprégnée de culture cévenole ; la plus grande bataille rangée de la guerre des Camisards s'est tenue en 1704 à proximité, dans la plaine de Nages. Et il est souvent mentionné, peut-être en raison de leur engagement pour l'Église réformée, que les ancêtres Jullian étaient d'origine cévenole. Mais aucun lien n'a été trouvé entre les ancêtres de l'historien et les Jullian du Vivarais, selon Jacques Pannier (p. 24). *Un Jullian de Vernoux avait partagé la captivité de Marie DURAND à la tour de Constance, à Aigues-Mortes* après la révocation de l'édit de Nantes, selon Ghislain de Diesbach (p. 15), en fait son épouse, mais les Jullian sont légion en Occitanie ! Cette tradition familiale aurait influencé le caractère rebelle de Camille, tout comme celui d'un lointain cousin du Vigan, François de Tesson, homme de lettres et homme politique issu d'une famille de l'aristocratie cévenole et mort en déportation à Buchenwald en 1944.

Et c'est près de Clavisson que l'enfant sera mis en nourrice et deviendra le frère de lait du seul président de la République protestant, Gaston Doumergue, né en 1863 à Aigues-Vives situé à 8 km. Et c'est toujours à Clavisson qu'il aurait passé sa prime jeunesse, probablement en pension chez ses aïeux paternels comme cela se faisait alors. Il aurait alors appris des éléments de grec grâce au pasteur du village (Pannier, p. 24). Et il a dû y revenir pendant les vacances plus tard, car il était montré en exemple au futur président de la République : « Quand il passait devant ma maison, vêtu en lycéen, mes parents avaient l'habitude de me dire : Tu vois le fils Jullian, c'est un des meilleurs élèves de Marseille ; tâche, quand nous te mettrons au lycée de Nîmes, d'être un aussi bon élève que lui ».

Et Clavisson était l'ancienne capitale de la Vaunage, un pays imprégné d'histoire : on y a dénombré plusieurs centaines de sites archéologiques sur ses 10 000 hectares, depuis le Néolithique comme le *cimetière néolithique* de Canteperdrix jusqu'à des traces d'habitats et de sépultures gallo-romains, en passant par des vestiges gaulois comme les *oppida* des **Volques** Arécomiques. La richesse archéologique du pays aurait-elle éveillé la vocation du jeune Camille ? C'est peu probable, mais celle-ci fut précoce : « J'ai toujours eu l'ambition d'écrire l'histoire. Cette ambition m'est venue, j'en sais très bien l'année, en 1873, en lisant l'Histoire des Gaulois d'Amédée Thierry dans un livre de prix que j'ai encore... » Publiée en 1828, l'*Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine* en était alors à sa dixième édition !

Malgré cette enfance dans le Gard, Camille Jullian était considéré comme un Marseillais. *Il était, lui, doublement ligure, et par la race et par le pays. Descendant d'une vieille famille des Cévennes, il était né et avait passé toute sa jeunesse à Marseille, goûtant pleinement la couleur, le pittoresque et le mouvement du grand port*

méditerranéen, a déclamé Gabriel d'Hanoteaux dans son discours du 15 juin 1935. Il a fait à partir de 1864 ses études secondaires au Lycée impérial qui sera rebaptisé Thiers ; il y aurait pris la tête d'une révolte vers 1873. Il conservera son accent méridional et sa ville natale tiendra une place importante dans *L'Histoire de la Gaule*.

Bachelier es lettres, il rejoindra en 1877, à 18 ans, l'École normale supérieure de la rue d'Ulm où il se lie à Jean Jaurès et Henri Bergson. Il y conquiert aussi l'estime du directeur Numa Fustel de Coulanges dont il achèvera d'éditer l'œuvre à titre posthume, *L'Histoire des institutions politiques de l'Ancienne France. La Gaule romaine et les Origines du régime féodal* ou *Les transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne*, et ce, à partir des notes laissées par l'auteur.

Ce que Fustel m'a appris, a-t-il écrit, ce n'est pas seulement de cultiver l'histoire comme une science, mais de la pratiquer comme une vertu. Son second maître fut Paul Vidal de la Blache qui lui enseigna à voir comment la terre prépare l'histoire : « Regardez le sol », répétera Jullian à la fin de sa vie.

Recu premier à l'agrégation d'histoire et géographie en 1880 et après un séjour à l'École française de Rome (1880-1882), il suit à Berlin le cours de Theodor Mommsen, auteur de la monumentale *Histoire romaine* à qui il rendra hommage. En 1883, il soutint à la Sorbonne sa thèse de doctorat consacrée aux transformations politiques dans l'Italie impériale romaine, d'Auguste à Dioclétien ; le jury lui rend hommage pour sa *compétence précoce*. Et ce sera le début d'une carrière fulgurante.

2 - Mariage et postérité

Nommé professeur à Bordeaux à 25 ans, Camille Jullian y épousa au temple des Chartrons en 1890 Madeleine Azam, la seconde fille d'Eugène, un célèbre médecin qui avait contribué à la création de l'université de médecine où il était professeur. Plus effacée que son aînée Marguerite qui avait contracté mariage avec un riche héritier des *Chartrons*, la puînée alors âgée de 24 ans choisit quant à elle un jeune universitaire sans fortune dont le père avait été ruiné par une faillite, mais heureusement calviniste. Pour ses amies, ce mariage avec ce professeur marseillais, pauvre comme un pasteur, mais sans le prestige, était une mésalliance : l'intelligence des *Chartrons* n'est pas celle de l'*Alma Mater* ! Et quand elle dut partir à Paris lors de la nomination de son époux en 1905 à la chaire d'*Histoire et d'Antiquités nationales* créée pour lui, tous la plainquirent : *Pauvre Madeleine, On a envoyé son mari au collège !*

Une seule fille naquit du couple Jullian en 1893, Suzanne. Lors de la guerre, voyant ses cousines mariées, elle devint infirmière et épousa en 1918 un militaire blessé, André Simounet. Non seulement il était

catholique, mais en plus il méprisait la littérature ! Et quel contraste entre Madame Simounet mère et les parents Jullian qui, figés dans une précoce vieillesse, la considèrent *comme une moderne Jezebel*.

Le couple eut un fils Philippe en 1919 et divorça en 1934. Celui-ci obtiendra en 1936, grâce à Léon Bérard qui succédera à son grand-père à l'Académie française, de s'appeler Philippe Simounet-Camille Jullian, nom qu'il abrégera en Philippe Jullian comme nom d'auteur et de dessinateur à succès. Il décédera en 1977 sans descendance après une vie à l'opposé de celle de son aïeul.

Camille Jullian avait eu aussi au moins une sœur, Amélie, née le 2 avril 1853 et mariée en 1876 à Marseille, laquelle ne semble pas avoir eu un rôle marquant dans sa vie.

3 - Décès

Frappé d'une congestion cérébrale en 1930, Camille Jullian décède trois ans plus tard, le 12 décembre 1933. Son épouse et ses égéries, les sœurs Alice et Yvonne Grand, le soutiendront au cours de cette période. Il sera enterré dans le cimetière protestant de Bordeaux qui avait été créé en 1826 sur le « mont Judaique ». En 1936, la ville honore sa mémoire en attribuant son nom à une place où sera élevé un monument composé de vestiges gallo-romains. Comme à Bordeaux, un lycée porte son nom à Marseille ainsi que, depuis janvier 1978, un des plus importants laboratoires archéologiques du CNRS à Aix-en-Provence. Mais, alors qu'une trentaine d'Immortels sont honorés par un timbre, aucune vignette philatélique ne rend en France hommage à l'illustre historien de la Gaule.

B - L'historien, sa carrière et ses œuvres

1 - L'homme

Toute sa vie, Camille Jullian mena un labeur écrasant et exemplaire. Il avait le culte du travail et tout travail doit avoir un but. Il était aussi, selon l'historien Gabriel Hanotaux, *intelligence, sympathie, patience, ardeur, ce Marseillais de Nîmes, ce Cévenol apaisé avait hérité des passions antiques ce qu'il fallait pour en faire de l'amour. Son génie de la conciliation avait rapproché, devant le verdict de l'histoire, César et Vercingetorix.*

Sa verve primesautière tournait facilement à la fougue, mais que soutenaient un amour inné de l'exactitude, et des connaissances encyclopédiques. *Certains d'entre nos confrères se rappellent avec quelle furieuse ténacité, au cours d'une des séances de l'Académie, il lutta pour que fût effacé de notre dictionnaire l'exemple « moustaches à la gauloise » ; il disait ces célèbres moustaches purement imaginaires et tenait extrêmement à ce que nos ancêtres eussent été rasés*

comme les Romains, leurs vainqueurs. À ses arguments d'érudit, on ne pouvait guère opposer que le désastre qu'il allait déchaîner, parmi tant d'œuvres artistiques consacrées et jusque dans l'iconographie de son cher Vercingétorix. Mais, devant une résistance qu'au cours de la discussion il désespérait, un instant, de vaincre, on vit notre confrère comme soulevé par une colère ; car, debout et sortant même de sa place, il ne trouvait plus que ces mots menaçants : « Vous verrez ! Vous verrez ! » - comme s'il craignait et tout à la fois souhaitait que vint hanter vos nuits l'ombre d'un Vercingétorix aussi glabre que César. Une si violente conviction vainquit tout et c'est ainsi qu'à cette conviction, appuyée d'érudition, la « moustache à la gauloise » fut enfin sacrifiée », rapporte Louis Madelin dans sa réponse au discours de réception de Léon Bérard le 3 mars 1938. Ainsi, grâce à l'action de ce précurseur défendant l'exactitude historique de *Don Camillo*, les moustaches à la gauloise sont absentes de toutes les éditions du *Dictionnaire* !

Physiquement, Jullian était petit, timide, myope ; bien qu'il eût la voix faible, ce fut un professeur exemplaire qui savait captiver son auditoire par un rayonnement doux et une aura irrésistible. Selon Bérard, il connaissait ses étudiants distinctement et il les aimait comme des fils selon l'esprit, associés à son travail dans l'atelier de l'histoire. Il leur enseignait l'histoire *en amour et en vérité*. Dans ses travaux, un morceau de silex, une ferrure gauloise, un fragment de poterie, une monnaie gallo-romaine ne lui sont pas comme des témoins inertes. Ces débris des âges et des peuples, il les manie et il les interroge avec un frémissement pieux...

Il fut un savant que son imagination fait contemporain de toutes les époques, un chrétien zélé, aussi prompt à réprover les injustices et les violences par delà les prescriptions et les amnisties qu'à célébrer les grandeurs, les vertus, les enthousiasmes de chaque siècle, le règne de saint Louis comme l'avènement des Droits de l'Homme, un calviniste dévot à tous les saints de la Gaule et de la France, Martin de Tours pour ses miracles (Relevé de toutes les études consacrées par Jullian au Saint national, *Revue des Etudes anciennes*, t. XXIX, 1927) et Hilaire de Poitiers pour ses combats spirituels, le moins neutre des historiens et le plus impartial.

Marqué comme toute sa génération par la défaite française de 1870, il avait alors 11 ans, il fut toute sa vie un fervent patriote. Son ouvrage *Vercingétorix* qui révèle en 1901 la nation gauloise a devancé les ouvrages écrits pendant la guerre.



Illustration 2 - À Strasbourg le 14 juillet 1919 (Source : BnF)

Camille Jullian avait une conception de l'histoire personnelle. Marqué aussi par le protestantisme, il a toujours considéré que l'histoire était « morale », qu'elle était « l'obéissance de la vérité ».

2 - Sa Carrière

Historien, philologue et épigraphiste, Camille Jullian a eu une carrière à la hauteur de ses espérances et de ses capacités. Il fut d'abord nommé à l'université de Bordeaux en 1883 comme chargé d'un cours complémentaire d'histoire ancienne et d'antiquités grecques et latines à la Faculté des lettres de Bordeaux (1883-1890) puis comme professeur d'histoire de Bordeaux et de la région du sud-ouest (1886) et enfin chargé d'un cours d'histoire de 1891 à 1904.

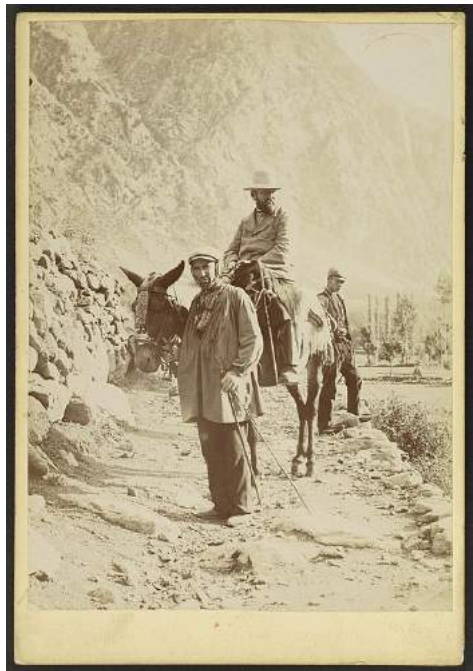


Illustration 3 - Camille Jullian par Jean-Auguste Brutails. (Source : Université Bordeaux Montaigne)

Mais ce fut au Collège de France, où il a occupé la chaire des Antiquités nationales créée à son intention en 1905, qu'il a pu donner toute sa mesure.

Il est élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1908 et, en 1924, de l'Académie française où il fut reçu le 13 novembre. Fait sans précédent, c'était la cinquième fois qu'un même fauteuil était remis en jeu, et, si Camille Jullian avait déjà subi deux échecs, en 1914 et en 1923, il fut récompensé de sa persévérance, car il fut élu à l'unanimité des vingt votants.

Un débat le détourna de son travail et lui fit perdre un temps précieux, l'empêchant de terminer *C'est la Gaule qui a fait Clovis*, celui autour de Glozel, de 1926 à 1929. Lors de cette affaire Dreyfus archéologique, il détecta des faux ex-voto indubitables mélangés à d'autres, contrairement au directeur du musée de Saint-Germain Salomon REINACH qui les attribua à la période celtique. Pour lui, Glozel nous révélait *des Locuste et des Canidie de bas étage* (C.-R. Acad. Inscr., 1926, p. 258-259)



Illustration 4 - Au Collège de France. M. le professeur Camille Jullian. Carte postale. Cliché Bibliothèque de la Sorbonne. Source : NuBIS Description bibliographique (SUDOC)

3 - Œuvre

Si le site en ligne de la BnF recense près de 200 œuvres, une bibliographie établie en 1935 énumère près de 1000 références écrites au cours d'un demi-siècle de travail. En plus de ses travaux personnels, *avec sa bonne humeur native, il cédait aux sollicitations les plus diverses, et, quel que fut le genre de la contribution demandée, filet de journal ou mémoire érudit, il la livrait à bref délai*, selon Georges Ridet. Doué d'une grande facilité à écrire, ses ouvrages sont agréables à lire et certains furent des succès. Si ses écrits sont principalement consacrés à l'Antiquité, ils touchent aussi à des domaines

variés, comme, par exemple, le patriotisme : *L'Ancienneté de l'idée de nation, cours d'histoire et d'antiquités nationales 1912-1913, leçon faite au Collège de France le 4 décembre 1912 (1913)* et *Ce que l'Alsace doit à la Gaule (1913)* précèdent



Illustration 5 - Camille Jullian à l'Académie française, novembre 1924 (Source : BNF, photo Agence Rol)

Notre Alsace, ses origines et ses débuts historiques (1916) et *Aimons la France. Conférences : 1914-1919 (1919)*. *La Grande Guerre l'avait, au contraire, portée au paroxysme : Français dans les moelles, il voyait avec orgueil, dans cette effroyable épreuve, revivre toutes les vertus de la race et ces vertus même se surexciter, la Marne, c'était Gergovie, mais Vercingétorix, qui jadis avait dû se rendre dans Alésia, avait, assailli dans Verdun, rompu, cette fois, les desseins de l'assiégeant et brisé le cercle des tranchées*, affirma Louis Madelin.

Son passage à Bordeaux fut l'occasion de publications consacrées à la cité dont il devint le grand historien ; ce fut un peu le fruit du hasard : suite au décret de 1885 le permettant, la ville fonde en 1886 la chaire d'histoire de Bordeaux et du sud-ouest de la France qu'elle confie au Marseillais. Il publia *Les antiquités de Bordeaux (1885)*, *Ausone et Bordeaux (1893)*, enfin *l'Histoire de Bordeaux (1895)* qui est le premier grand ouvrage scientifique et synthétique sur la ville. Il se prit d'affection pour cette ville, comme l'atteste la devise empruntée à Ausone qu'il s'était appropriée : *Diligo Burdigalam, Romam colo ...* (Je chéris Bordeaux et j'honore Rome)

Et, en 1896, l'éditeur *Hachette* demande à Camille Jullian une histoire de la Gaule sous les Romains. Le thème de la Gaule est dans l'air du temps depuis le succès de l'ouvrage d'Amédée Thierry dont la première édition

date de 1828. En 1867, le Second Empire crée le *Musée des Antiquités celtiques et gallo-romaines* qui présentera le produit des fouilles faites à Alésia et Victor Duruy introduit l'enseignement obligatoire de l'histoire dans le primaire. Et, si les manuels scolaires de la III^e République qui valoriseront les Romains ne feront jamais référence à l'expression *nos ancêtres les Gaulois*, elle est largement employée dans d'autres livres populaires comme *Le Tour de France par deux enfants* (1877).

Cette demande de *Hachette* fut à l'origine de la monumentale *Histoire de la Gaule* parue entre 1907 et 1926. Mais l'idée de ce travail est peut-être ancienne. Selon Christian Goudineau dans la présentation de la réédition de 1993, sa thèse passée en 1883 voulait déjà prendre le contrepied de Mommsen en montrant que la politique des empereurs romains était au moins très libérale au moins en Italie (p. II). Avec cette œuvre, peut-être voulait-il concurrencer l'*Histoire romaine* (1854-1886) du futur prix Nobel de littérature ? Avec l'*Histoire de la Gaule*, Camille Jullian a considérablement renouvelé l'histoire antique de la Gaule : ce sera la première approche scientifique de la Gaule, un grand classique qui garde tout son intérêt aujourd'hui. Il devint ainsi pour le public le grand historien de la Gaule.

La publication de l'*Histoire de la Gaule* a donc attendu près de vingt ans au cours desquels il y aura celles de son *Vercingétorix* (1901) puis de *Recherches sur la religion gauloise* (1903) qui ont signé l'inflexion de ses travaux vers la Gaule, romaine, mais aussi celtique. *Cherchant Vercingétorix, Jullian a trouvé la Gaule*, commentera Albert Grenier. Pour lui, la Gaule à la veille de la conquête romaine était presque une nation : les peuples gaulois formaient déjà un ensemble caractérisé par l'appartenance à un territoire commun entre Rhin, Alpes et Pyrénées, une communauté de langage, de croyances religieuses ou morales, mais encore morcelée au niveau politique entre une soixantaine de *cités* avec leur souveraineté et leur monnayage, leurs magistrats, leur clergé druidique, leurs aristocraties foncières et militaires.

C'est lui qui révéla scientifiquement à la France Vercingétorix, le héros national grâce à cet ouvrage qui eut un immense retentissement. *L'âme généreuse de Jullian et son cœur de patriote, selon Cagnat, étaient trop ardents pour ne pas se laisser prendre à la figure de ce héros. En 1901, donc, il voulut conter ses hauts faits, sa vaillance et ses luttes pour la liberté dans un livre modeste en apparence, mais plein de faits et d'idées. Pour le composer, il avait rassemblé tous les renseignements écrits, malheureusement assez pauvres, que nous possédons sur le sujet ; il les avait examinés à fond, même contrôlés sur place par des voyages, ou l'accompagnait Mme Jullian, dont le nom et la mort tragique, survenue presque au lendemain du décès de son mari, doivent être rappelés à propos de ce livre, dédié par lui conjugi optimae, expression probablement reprise d'une inscription funéraire. Cette étude reste une œuvre qui, plus d'un siècle plus tard, fait toujours référence.*

Camille Jullian recevra plusieurs prix de l'Académie française, comme

en 1893 le Prix Montyon pour *Gallia*, en 1896 le Prix Théroüanne pour l'*Histoire de Bordeaux* et deux fois le Grand Prix Gobert créé en 1834 pour récompenser *le morceau le plus éloquent d'histoire de France, ou celui dont le mérite en approchera le plus* : en 1902 pour *Vercingétorix* et en 1908 pour *l'Histoire de la Gaule* ; M. Venceslas KRUTA le recevra en 2001 pour *Les Celtes*.

Pour terminer avec ses ouvrages, il faut signaler l'importance de l'épigraphie dont il fut un des précurseurs. La publication de son *Étude d'épigraphie bordelaise* (1884) puis des *inscriptions de la vallée de l'Huveaune* dans le *Bulletin épigraphique* (1885) précéderent *Les Inscriptions romaines de Bordeaux* (1887, 1890) : la municipalité lui avait demandé d'étudier les inscriptions romaines de la ville en particulier celles trouvées lors des démolitions de la muraille romaine de la cité ou au cours des travaux d'aménagement : travail considérable puisqu'il ne contient pas moins de deux gros volumes in-4°, ou chaque texte épigraphique donne lieu à des développements qui intéressent la religion, l'organisation de l'Empire, la vie municipale. Il complétait ainsi l'œuvre dont Mommsen avait dirigé la publication à partir de 1863, le *Corpus Inscriptionum Latinarum* (CIL).



Illustration 6 - Camille Jullian et son épouse Madeleine Azam

C - Observations sur l'Histoire de la Gaule

Agréables à lire, les huit livres de *l'Histoire de la Gaule* constituent une mine d'informations dans les domaines les plus divers qui sont égrenées dans le corps du texte, mais aussi dans la myriade de notes. Placées en fin des deux volumes dans la réédition de 1993, celles-ci sont difficiles à consulter. Mais la version mise en ligne par *méditerranée antique* présente de façon plus accessible les notes en bas de page. Et l'index un moment envisagé n'a pas dû être réalisé.

Camille Jullian a la réputation d'être un historien libre d'esprit, honnête et rigoureux, ce qui est au moins vrai pour les sources : il a exploré, selon Paul Duval et Christian Godinot, toutes celles alors connues, en particulier les 350 auteurs grecs et latins. Mais il développe parfois des constructions fragiles. Nous n'évoquerons que quelques-unes de ces milliers d'informations.

Jullian évoque un aspect de la *pax romana* qui peut paraître anodin, celui des taxes douanières. Celles-ci assuraient des revenus aux peuples gaulois, comme par exemple les Éduens qui avaient installé un système taxant les produits importés sur leur territoire : *C'était bien Dumnorix... Depuis de longues années, il avait à vil prix la ferme des douanes et de tous les autres impôts des Éduens, parce que, lorsqu'il enchérissait, personne n'osait enchérir contre lui* (La Guerre des Gaules V, 7). Suite à la conquête, la Gaule conquise par Jules César a donc été intégrée économiquement à l'Empire romain, un ensemble presque sans droit de douane et avec une monnaie unique : *Grâce aux routes, aux grandes villes et à la suppression de frontières, de nouveaux marchés s'ouvrirent aux grains, aux vins, au bétail. La Gaule acquit des clientèles dont les demandes étaient insatiables, par exemple le peuple de Rome et ses empereurs. Aucun droit prohibitif n'entravait la libre circulation des produits du sol, et ce qu'ils payaient à la douane de Gaule, deux et demi pour cent sur la valeur, n'était qu'un impôt de passage, sans portée économique.* (Histoire de la Gaule, L. V, Ch. V - Exploitation du sol, I. - Conditions nouvelles de la vie agricole). Le manque à gagner pour les peuples fidèles à Rome a pu être compensé par d'autres avantages comme, pour les Rèmes, la mise sous tutelle des Suessions ou l'octroi de statut de cité fédérée (VIII, 6). Et, avec le développement du commerce, la *pax romana* a entraîné une prospérité dont témoignent encore les nombreux vestiges de cités et villas, laquelle a été probablement accompagnée d'un développement technique, comme la *moissonneuse* que Pline l'Ancien citait au premier siècle de notre ère dans *Histoire naturelle* : *Dans les grands domaines des Gaules, on pousse à travers les champs de blé de grandes moissonneuses à bord garni de dents, montées sur deux roues, et auxquelles une bête de somme est attelée à l'envers ...* Or Jullian affirme le contraire sans l'étayer : *Je ne crois pas, en revanche, que les procédés et l'outillage agricoles se soient perfectionnés sous la domination romaine. Les Gaulois, en cette affaire, étaient déjà en avance sur les Méditerranéens. Ils gardèrent les bénéfices du passé* (L. V, Ch. V, I).

Et cette prospérité était liée à l'expansion des cultures, le blé bien sûr, mais aussi le lin : *Au-dessous du blé, la principale culture était celle du lin, elle aussi bien antérieure à la vie romaine et au nom celtique. De celle-ci du moins, il est probable que l'Empire a développé l'importance : car c'était une culture industrielle, on en tirait des toiles à voile, des tissus de tout genre, qui pouvaient s'exporter dans le monde entier ; et pour satisfaire à une clientèle grandissante, la Gaule accrut le nombre de ses linières.*

(L. V, Ch. V, III - Céréales, lin, chanvre)

Le produit de cette culture pouvait être exporté comme matière brute, mais surtout sous la forme de produits finis : *le lin servait aux vêtements de dessous et aux voiles de femmes, aux draps de lit, aux nappes, serviettes et mouchoirs : car de cela, les Anciens firent aussi bon usage que nous-mêmes. Le mouchoir, par exemple, fut un accessoire indispensable à la toilette des jours solennels ; et les hommes eux-mêmes, sur leurs monuments funéraires, se faisaient représenter le tenant à la main, ce que d'ailleurs j'ai peine à comprendre* (L. V, Ch. VI, V - Tissage)... *linge à main, à caractère rituel, dont le mort était censé se servir dans la vie d'outre-tombe* (note 167). Et cet *accessoire indispensable* a un nom probablement d'origine gauloise pour Albert Hamon (1992), un dérivé de *mucher*, cacher, et aussi à connotation gauloise : *Avant que de parler, Prenez ce mouchoir... Couvrez ce sein que je ne saurais voir* (Molière, *Le Tartuffe*, 1669).

Lin et chanvre trouvaient d'autres emplois industriels, aussi importants que ceux du vestiaire : toiles à voiles pour les navires, à quoi excellèrent les gens de Normandie et d'Artois : toiles et bourre pour les matelas [une invention gauloise] lesquels on exportait jusqu'à Rome ; besaces et sacs de tout genre, toiles à tentes, bâches de voitures et de magasins, ce dont le commerce et le camionnage de ce temps eurent amplement besoin...

Et Jullian a précisé que *lin* est un *nom celtique*, remarque peu fréquente dans son œuvre. Cette hypothèse sera reprise par Jean-Paul Savignac (2004, p. 201) qui évoque comme origine une possible langue méditerranéenne plutôt que le latin *linus* ; issu d'une racine **lino*, *lin* ou des formes proches est repris dans de nombreuses langues européennes. Et le nom de cette plante, la plus vieille plante textile en Europe, est à l'origine de nombreux mots en français : linge, lignée, linotte, etc.

Bien qu'il ne s'étende pas beaucoup sur le thème linguistique, Jullian remarque qu'*Il existait entre les vocabulaires de ces trois idiomes [Grec, latin et gaulois] qui se partageaient la domination de l'Europe, d'étrange similitude* (L. II, Ch. X, III, De la langue des Gaulois). Et la remarque sur *lin* rappelle que, les termes gaulois et le latin étant souvent proches, les Gaulois n'ont parfois pas eu à choisir, et le terme français a pu venir de l'une ou l'autre langue. Malgré les découvertes faites depuis un siècle, le gaulois reste encore un idiome dont ne demeurent que des traces, une *langue fragmentaire* selon l'expression employée Xavier Delamarre (2003) dans le *Dictionnaire de la langue gauloise* et par Jacques Lacroix dans la conclusion générale de ses trois ouvrages consacrés aux noms d'origine gauloise (2007, p. 237). Aussi, est-il surprenant d'entendre affirmer qu'il n'y a en français que peu de mots d'origine gauloise.

Jullian souligne aussi le rôle important du miel :... *il faut insister sur le miel, un des produits les plus chers du monde antique, chez les gréco-romains ainsi que chez les fils des Celto-Ligures* Il servait non seulement aux friandises, à la confiture et à la confection de l'hydromel, mais encore comme remède universel :

tantôt amalgamé à des drogues, tantôt comme collyre ou onguent (L. V, Ch. VI, VIII - Épicerie et droguerie). Et, comme *lin, miel* pourrait être un nom aussi d'origine gauloise.

Si Jullian est un modèle de rigueur pour le vocabulaire, une exception pourrait confirmer la règle : *Le Gaulois et ses dieux vont renoncer à la position accroupie, au contact direct avec le sol* (L. V, Ch. VI, IV - Menuiserie)... *position accroupie qu'ils ont si souvent donnée à leurs dieux (t. VI, ch. I) et qu'ils affectionnaient pour eux-mêmes* [note 91]. Cernunnos qui en avait l'apanage n'était pas représenté *accroupi* au sens propre, c'est-à-dire le postérieur posé sur les talons, mais *assis en tailleur*, pose appelée aussi *en posture gauloise* par Simone Deyts (p. 78). Cette position a certes disparu en Gaule narbonnaise avec l'arrivée des Romains, mais attribuer son origine comme reflétant celle des Gaulois dans la vie quotidienne n'est qu'une hypothèse. Cette posture, préconisée en Inde pour des raisons de santé, pourrait avoir une origine plus lointaine : un sceau retrouvé à Mohenjo-daro au bord de l'Indus représente aussi un personnage cornu assis en tailleur, mais ses jambes ne sont pas croisées.

Et Jullian privilégie l'hypothèse que la Gaule a été envahie par du mobilier vendu par des placiers d'Italie comme l'Algérie l'a été par des ébénistes du faubourg Saint-Honoré. Outre le fait que c'est surtout la population européenne d'Algérie, soit un quart à l'époque, qui avait acquis ce genre de meuble, les Gaulois, avec leur forêt abondante, avait probablement conservé une tradition de menuiserie. N'ont-ils pas toujours festoyé assis ? Quant à la langue parlée en Gaule, il semble, pour Jullian, que les Gaulois auraient basculé au latin même si César avait échoué dans son entreprise de conquête en raison de l'attractivité de l'Empire et de sa culture, un peu comme l'anglo-américain aujourd'hui en Europe. Cela avait déjà été le cas des Gaulois de Narbonnaise employés comme interprète et négociateur comme Procillius, mais sous occupation romaine. *Dans ses Commentaires, il parle de l'Helvète Procillus avec une émotion qui n'est point dans ses habitudes, et le seul passage de son livre où il laisse échapper quelques mots de pitié et d'affection est celui qu'il consacre à ce chef gaulois* (L. III, Ch. VI, II - Rôle de la Narbonnaise pendant la conquête). La conquête a été, pour une part, l'œuvre des Celtes du Midi. Mais ceux de la Gaule cisalpine ont aussi joué un rôle important. La majorité des soldats ayant participé à la conquête de la Gaule était majoritairement d'origine gauloise, selon Yann Le Bohec : les légions venaient en effet de Gaule Narbonnaise, de Gaule Cisalpine et d'Illyrie (*De Bello Gallico*, I, 24, 2 ; II, 2, 1 ; VI, 1, 1 et 2, selon une note de Jullian). Mais l'auteur affirme que *ces hommes qu'amenaient César avaient été choisis entre cent mille, parmi les corps les plus vigoureux de l'Italie centrale, Marses, Sabins, Ombriens et Samnites*, et donc non gauloise. (I. III Ch. VI, I - L'armée de César). Et tous ces légionnaires parlaient aussi au moins latin, sauf peut-être ceux de

la *Legio V* dite *Alaudae* recrutée en Gaule transalpine par Jules César en 52, la première légion à être composée de non-citoyens.

Quant au thème de la démographie, il est traité dans le Livre V intitulé *La civilisation gallo-romaine*. Dans le premier chapitre consacré à la population après la conquête, Jullian précise : *L'appoint de ces colons n'a rien changé à l'état numérique de la population gauloise. Qu'on porte cet appoint, pour le début de l'Empire, même au chiffre d'un demi-million : c'était à peine de quoi réparer les brèches faites dans les peuples et, les familles par les guerres de Jules César. Ces brèches réparées, il est permis de supposer que la population n'a cessé de s'accroître, du moins jusqu'à Marc-Aurèle, et de s'accroître par les ressources normales, celles que fournissait la fécondité longtemps célébrée des femmes celtiques...*

Si donc la population de la Gaule, avant César, a atteint ou dépassé vingt millions, elle s'est peu à peu rapprochée, dans les deux siècles qui ont suivi, du chiffre double, soit quarante à cinquante millions, lequel est voisin de celui des temps actuels. Je doute cependant qu'elle l'ait atteint, et je ne saurais dire dans quelle mesure elle s'en est rapprochée.

La plupart des démographes estiment que la population de l'ensemble de la Gaule s'élevait au maximum à 10 millions, le chiffre avancé étant souvent autour de 7 millions, après la conquête, laquelle en avait entraîné une chute considérable. Mais l'élément à retenir de cet extrait est que la population gauloise était restée largement majoritaire, sauf peut-être dans quelques villes.

Une impression générale ressort de la lecture de cet ouvrage : si la Gaule et la France diffèrent par quelques aspects comme l'emplacement des villes passé des *coteaux* au marais au Moyen Âge, ainsi que l'avait souligné André Guillerme (1995), il y a une continuité étonnante à travers des multiples aspects évoqués par Jullian, des santons de Provence à la santonine (ou absinthe des Santons), de la charcuterie aux fromages, en passant par les verreries de Baccarat ou la vocation textile de la Flandre :... *le Nord se laissa rapidement entraîner à ce genre de culture [le lin], facile en ces terres humides et largement rémunérateur, et, dès le premier siècle de l'Empire, la Flandre et l'Artois s'étaient en partie transformés pour le recevoir.*

Et le succès d'Astérix n'est pas totalement le fruit du hasard.

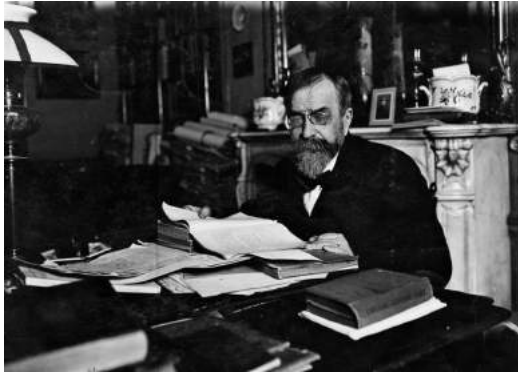


Illustration 7 - Camille Jullian au travail

Bibliographie

- BÉRARD (Léon), Discours de réception à L'Académie française
 CAGNAT (René), *Notice sur la vie et les travaux de M. Camille Jullian* Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, année 1934, 78-4, pp. 312-324.
 CHARLE (Christophe), TELKÈS (Eva), *Les professeurs du Collège de France – Dictionnaire biographique 1901-1939*, Institut national de recherche pédagogique, Paris, 1988.
 DEYTS (Simone), *À la rencontre des Dieux gaulois, un défi à César*, Dijon, 1998.
 DIESBACH de BELLEROCHE (de) Ghislain, *Un Esthète aux Enfers Philippe JULLIAN*, Plon, 1993.
 DUVAL (Paul), *Jullian et la Gaule*, Publications de l'École Française de Rome, 1989, pp. 19-34.
 EXBRAYAT (Idebert), *Calvisson : village huguenot, 1501-1914*, Nîmes, 1985.
 GRENIER (Albert), *Camille Jullian (1859-1933)*, Revue historique, Presses universitaires de France, Paris, 1934-01 (p. 254 à 264)
 HANOTAUX (Gabriel), *L'hommage à Camille Jullian*, Discours du 15 juin 1935, in *Revue internationale de l'enseignement*, tome 89, 1935. pp. 248-250.
 JULLIAN (Camille), *Ne touchez pas aux noms des rues*, Éditions des Équateurs, 2015.
 JULLIAN (Camille), *Histoire de la Gaule*, Vol. 1, Livres I à IV ; Vol. 2, Livres V à VIII, Hachette, 1993. Présentation de Christian Goudineau.
 LONGNON (Jean), *Camille JULLIAN*, La Revue des Deux Mondes, avril 1959.
 MADELIN (Louis), *Réponse au discours de réception de Léon Bérard*, 3 mars 1938.
 MÉNAGE, *Le mouchoir et le couvre-chef*, Le Petit Courrier de Ménage, 1^{er} avril 1939, p. 159-65.
 PANNIER (Jacques), *Camille JULLIAN*, Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français (1903-2015), Vol. 83, No. 1 (Janvier-Mars 1934), pp. 24-28, Librairie Droz, Paris.
 RADET (Georges), *Nécrologie : Camille Jullian (1859-1933)*, 1934 36-1 pp. 3-24.

Le thème celtique *UXO* dans les noms de lieux du I^{er} siècle avant notre ère au VI^e siècle de notre ère

Rappelons ces mots si justes de Venceslas Kruta que nous avons cités dans un article précédent : « La toponymie est [...] un champ de recherche difficile, souvent miné par des interprétations traditionnelles dont le fondement est finalement bien moins solide qu'on ne le croit ». Les travaux pour des connaissances nouvelles doivent nous inciter à remettre en cause certaines de ces interprétations.

Un thème *uxso-/uxo-*, “haut”, “élevé”, “au-dessus”, se reconnaît, sous des formes variées, dans différentes langues celtiques : ancien irlandais *ós*, gallois *uch*, breton *us/uz*, “au-dessus”. On le trouve attesté comme composant de plusieurs mots gaulois, dont :

- *atenoux*, sur le Calendrier de Coligny : “en retournant vers le haut”, sans doute pour le comptage des deuxièmes quinzaines du mois ;

- *intux*, sur des graffites du centre de poteries de La Graufesenque : “arrivé en haut”, “en premier”, pour une première fournée ou un premier bordereau ;

- *ux(s)edio-/ux(s)edia*, également sur des graffitis de la Graufesenque : “mis(e) au-dessus”, “supérieur(e)”, pour des céramiques à placer en haut des fours ou pour des vases de qualité supérieure ou bien pour un total général dans le compte des poteries, on ne sait.

Un ensemble de toponymes de l'Europe celtique se montrent construits sur ce même thème. On en connaît plus de 20 entre le I^{er} siècle avant notre ère et le VI^e siècle de notre ère (il y en a beaucoup d'autres mais attestés à des dates postérieures). La plupart correspondent à des appellations de localités. Dans la très grande majorité des cas, le toponyme antique est à l'origine d'un toponyme actuel.

Ces noms construits sur le thème *uxso-/uxo-* ont été le plus souvent compris comme exprimant l'idée de “hauteur” : lieux haut-perchés. Mais une telle interprétation pose problème car une partie des toponymes concernés ne correspond pas à des sites d'élévation de terrain. Que vaut un système d'explication dont une part des composants doit être exclue ? Des linguistes ont alors pensé à des endroits “Éminents” par l'importance qui leur était accordée. D'autres ont envisagé des noms de personnes ou de divinités, surnommées “Hauts en valeur”, “Nobles”, qui se seraient appliqués à des établissements :

“Domaines d’Uxo---”. Cependant, une partie des anthroponymes et théonymes mentionnés ne sont pas attestés, ce qui donne l’impression qu’ils ont été inventés pour les besoins de la cause. Certains auteurs, également, ont cru reconnaître dans les toponymes en *uxs-*, variante *oxs-*, des appellations celtiques du “frêne” ou du “bœuf”. Enfin, on s’est parfois réfugié face à ces noms dans l’absence (pratique) d’explications et de justifications.

Les lieux concernés sont pourtant unis par un lien unique, qui n’a pas été souligné : ils se repèrent à proximité de frontières. Aussi, nous envisageons que le thème *uxo-* ait désigné ordinairement des endroits situés en “haut” des territoires, c’est-à-dire à leur extrémité : à leur point le plus “au-dessus”, le plus éloigné dans l’espace. Les « Hauts-de-France » ne sont pas une région de hautes collines ou de montagnes mais un ensemble de terres situées à l’extrémité du pays. Cet article vise à répertorier tous les noms de lieux concernés et à vérifier pour chacun des toponymes s’il était ou non en rapport avec une démarcation.

1 – Formation *Ux-ello-/Ux-ella*

L’assemblage *Ux-* + *-ello-* a été courant en Gaule (pour le suffixe, cf. nom de la *Mos-elle* et appellation des *Tarb-elles*). Nous en avons de nombreux exemples restés dans les noms de lieux en France, dont la riche série des *Ussel*, mais les dates connues d’attestation sont souvent postérieures au VI^e siècle. Nous ne relèverons ici que les toponymes connus antérieurement, en différents pays jadis celtes.

Uxellum

- *Ouxellon*, II^e siècle de notre ère (Ptolémée, II, 3, 6).
- = Site présumé, selon A. Rivet et C. Smith, de Ward Law, au sud de Dumfries, juste au nord du château de Caerlaverock (Écosse, Dumfriesshire). Fort de l’âge du Fer sur une colline et camp romain adjacent, en position dominante. Les fossés rectangulaires de ce camp et ses entrées ont été repérés par la photographie aérienne.
- Lieu de confins entre Novantae, Brigantes et Selgovae. “Établissement-de-la-Frontière”.
- Autres explications : “Haute-Place” ; “Noble-Place”.

Uxella river

- *Ouxella*, II^e siècle de notre ère (Ptolémée, II, 3, 2).
- = Sans doute l’Axe, petit fleuve côtier du sud-ouest de l’Angleterre (Somerset) se jetant dans la baie de Weston (A. Rivet et C. Smith). Aucune idée de hauteur ici.

- Marquait la limite des Durotriges (au sud) avec les Dobunni (au nord). “Cours-d’Eau-de-la-Frontière”.
- Autres explications : “Noble-Rivière” ; “Rivière-d*Uxsellos” (dieu dont on n’a aucune attestation en ce lieu).

Uxella

- *Ouxella*, II^e siècle de notre ère (Ptolémée, II, 3, 13).
- = Fort ou ville (« polis », selon Ptolémée) des Dumnonii, sans doute dans le Devon ou la Cornouailles. Lieu non identifié. On ne peut montrer si on avait affaire à un “Fort-de-la-Frontière”.
- Autres explications : “Haute-Place” ; “Noble-Place” ; “Domaines-d’Uxsellos”.

Uxellodunum

- *Uxellodunum*, 51 av. notre ère (*Guerre des Gaules*, VIII, 32, 37, 39, 40).
- > Le Puy-d’**Issolud** (hameau de Vayrac, Lot).
- Lieu du dernier grand affrontement des Gaulois contre les légions romaines, évoqué par Hirtius au livre VIII de *La Guerre des Gaules*. Haut plateau de 80 ha, protégé par une enceinte ; les fouilles sur le flanc ouest ont fait découvrir des vestiges du siège.
- La forteresse défendait la frontière nord des Cadurques face aux Lémoviques ; aujourd’hui, limite départementale Lot/Corrèze.
- Composé avec le celtique *dunon* : “Citadelle-de-la-Frontière”. L’aménagement de forteresses (en position dominante) a souvent visé à protéger des confins de territoire.
- Autres explications : “Enceinte-Fortifiée-Élevée” ; Fort-d’Uxsellos”.

Uxelodunum

- *Uxelodum*, *Uxelodunum*, II^e-III^e siècles de notre ère, sur des coupes en bronze, dont la patère d’Amiens, découverte en 1949, qui porte inscrits les noms de plusieurs camps du Mur d’Hadrien (l’objet ayant dû appartenir à un légionnaire venu de Grande-Bretagne en Gaule).
- = Lieu de garnison romaine dans le Cumberland. À 15 km au sud de l’Écosse. Sur une plate-forme naturelle au-dessus du cours d’eau l’Eden, ce fort gardait la tête de pont menant à *Lugualium* (= Carlisle), à 800 m, et surveillait la route ouest-est vers la Calédonie.
- = Stanwix. Le fort est enterré sous ce quartier nord de Carlisle (Angleterre).
- Poste du limes frontalier (II^e-V^e siècles), le plus important du mur d’Hadrien (3 ha 30) ; ancienne extrémité nord des Carvètes face aux Brigantes : “Fort-de-la-Frontière”.

- Autres explications ; le “Haut-Fort” ; la “Forteresse-d’*Uxellus” (dieu dont on n’a aucune attestation en ce lieu).

2 – Formation *Ux-* + superlatif

Le suffixe celtique *-isamo/-isama* est connu dans des noms de divinités (*Belisama*) et dans des noms de lieux (*Iculisma* > *Angoulême*). Placé à la fin de noms, on le trouve souvent sous des formes réduites : *-isma*, *-ima*, *-ama*. Sa valeur superlative marquait dans le cas des noms en *ux-* la grande proximité d’une démarcation : ultime établissement avant la frontière.

Uxama *Argaia*

- *Uxama*, I^e siècle de notre ère (Pline l’Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 27) ; *Ouxama Argaia*, II^e siècle de notre ère (Ptolémée, II, 6, 55) ; *Uxsame(n)si(s)*, II^e siècle de notre ère ? (tessère d’Osma) ; *Auxuma*, II^e siècle de notre ère (Florus II, 10, 9), etc.
- Ville des Arévaques (II^e siècle avant notre ère), conquise par Rome.
- > El Burgo de **Osma** (Espagne, Communauté de Castille-et-Léon, province de Soria), à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Soria. À 2 km au sud-ouest de la ville moderne, on garde, sur deux plateaux de 28 ha, les vestiges de la cité antique (remparts, habitats, monuments).
- Frontière ouest probable des Arévaques avec les Vacéens. L’“Établissement-très-Limitrophe”.
- Autres explications : “La plus élevée”, la “Très-Haute”.

Uxama *Barca*

- *Ouxama*, II^e siècle de notre ère (Ptolémée, II, 6, 56).
- > **Osma** de Valdegovia (Espagne, Communauté autonome Basque, province d’Alava), à 40 km au sud de Bilbao ; à 30 km à l’ouest de Vitoria-Gasteiz.
- Ruines très arasées de la cité antique, qui était placée sur le versant d’une colline (Castros de Lastra, à 3 km au sud d’Osma) ; vestiges perdus dans les sous-bois ; restes de l’enceinte de la forteresse.
- Frontière est des Autrigons face aux Caristes. L’“Établissement-très-Limitrophe”.
- Autres explications : “La plus élevée”, la “Très-Haute”.

Uxuma

- *Uxuma*, 511 (*Concilia Galliae*).
- > Pays d’**Ach** (pays historique, partie occidentale du pays de Léon, tourné

vers la mer), avec lieu-dit Kastell **Ac'h**, au nord-ouest de Plouguerneau (Finistère), entre Manche et Iroise. Le suffixe *-ama* est passé à *-uma* par assimilation de voyelles. Puis *Ux-* s'est modifié en *Ax-* (cf. *Uxelodunum* > *Axeloduno* attesté aux IV^e-V^e siècles).

- Il n'y a pas de hauteurs très notables dans le secteur. Kastell **Ac'h** est à 11 m. On comprendra "l'Extrême" : Terre ultime à l'ouest-nord-ouest des Osismes.
- Autre explication : **Ux-ama*, "la Plus-Élevée".

Uxisama/Uxantis

- *Ouxisama*, début du I^{er} siècle de notre ère (Strabon).
- = ancien nom d'Ouessant, île du département du Finistère, à une vingtaine de kilomètres des côtes du Finistère > *Eusa*, nom breton de l'île.
- Extrémité ouest du territoire du peuple des Osismes, surnommée la "Terre-Ultime", la terre en position "Extrême", la terre au "Bout-du-bout" (l'appellation du *Finis-tère* a repris la même idée).
- Autres explications : "La plus élevée", La "Très-Haute" (mais l'altitude de l'île est extrêmement réduite : entre 30 et 60 m, ce qui ne peut justifier un superlatif).
- *Uxantis*, III^e siècle de notre ère (*Itinéraire d'Antonin*, 509, 3), nouveau nom pour désigner le même lieu, avec un radical identique mais un autre suffixe, ou peut-être avec un gaulois **anto-*, "limite".
- > **Ouessant** (encore appelé *Ussent* en 1318).

3 – Divers composés en Ux-

Ussubium

- *Ussubio*, I^{er}-II^e siècles de notre ère (inscription sur pied de vasque); *Ussubium*, III^e siècle de notre ère (*Itinéraire d'Antonin*).
- Thème *Ux-* passé à *Uss-* (cas assez fréquent). Composé avec second élément *bio-*, "eaux vives" (allusion à la Garonne que dominait l'agglomération antique).
- = Le Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne).
- Agglomération gauloise puis gallo-romaine (nombreux objets découverts sur le plateau de Revenac), installée sur une terrasse dominant la vallée de la Garonne, à l'ouest du bourg actuel.
- Cité implantée sur la limite est-nord-est des Vasates face aux Nitiobroges. "Établissement-des-Eaux-Frontalières".

- Autre explication : “Domaine-d’*Uxsobios” (nom masculin de personne non attesté) ; “Domaine du dieu de la Haute Hache” (?).

Uxacona

- *Uxacona*, III^e siècle de notre ère (*Itinéraire d’Antonin*, II, 469, 7).
- = Red Hill, à Lilleshall (Angleterre, comté de Shropshire), au nord-ouest de Birmingham.
- Radical *Ux-* et double suffixe *-ac-ona* ou radical *Ux-* et celt. *acauna*, “rocher”.
- Ancienne station romaine, enceinte repérée sur une colline, base d’approvisionnement plutôt que fort, puis établissement civil à partir du II^e siècle.
- Établissement de la Cité des Cornovii ; pour certaines cartes, placé au cœur du territoire, pour d’autres non loin de la limite ouest des Cornovii avec les Ordovices (l’étendue du territoire des Cornovii est très mal connue). “Établissement-de-la-Frontière” ?
- Autres explications : “Haute-Place” ; “Noble-Place” ; “Haute-Louve” (**Uxsa Cona*, théonyme inconnu) : sens ?

Tarouskon

- *Tarouskon*, I^{er} siècle de notre ère (Strabon, IV, 1, 3) ; *Tarouskon*, II^e siècle de notre ère (Ptolémée, II, 10, 8) ; *Tharascone*, 969.
- > **Tarascon** (Bouches-du-Rhône). Le bourg s’est développé près de la rive gauche du Rhône, en face de Beaucaire (pont qui les relie). Dès l’Antiquité, on y trouvait un lieu de traversée du fleuve. Absence de hauteur notable.
- Formation **Tar-uxo-* (celtique **taro-*, “qui traverse”). *Uxso-/Uxo-* est passé à *Uxco-* par interversion de sons. Le *-ou/-u-* est passé à *-a-* par assimilation vocalique (comme *Matiscone* est devenu *Matascone*, d’où *Mâcon*) : *Tarusco-* > *Tarasco-*.
- Frontière nord-ouest des Salyens avec les Cavares et les Volques Arécomiques. “Passage-de-la-Frontière”. Aujourd’hui limite des départements Bouches-du-Rhône/Gard.
- Autres explications : “Lieu-du-Rocher” ; “Lieu-du-Cours-d’Eau” ; “Lieu-de-la-Traversée” ; “Lieu-de-la-Tarasque”.

Caranusca

- *Caranusca*, III^e-IV^e siècles de notre ère (*Table de Peutinger*, III, 1).
- > **Garche** (Moselle, au nord-est de la commune de Thionville). Évolution **Caranuscā* > *Caranusca* > **Garanusca* > **Garnusca* > *Garnische* > **Garnsche*, simplifié en *Garche*.
- Sur la voie antique de Metz à Trèves ; occupation gallo-romaine avérée.

- Pas de hauteur sur le hameau. **Car-an-* (l'eau "Caillouteuse", cf. la *Gar-onne*) doit avoir désigné le cours d'eau la Kiesel, affluent de la Moselle.
- Frontière nord des Médiomatrices. Formation **Car-an-uxā*, l'"Établissement-de-la- de-la-Rivière-Frontalière".
- Autre explication : "Domaines-de-Caranus".

Abusina

- *Abusina*, III^e siècle de notre ère (*Itinéraire d'Antonin*, 250, 2) ; *Abusina*, IV^e-V^e siècles (*Notitia Dignitatum*, 35, 25).
- = Eining (Allemagne, Bavière).
- Fort romain installé juste au sud d'Eining, à la confluence entre le Danube et l'Abens, sur un plateau dominant le fleuve (le fort pouvant surveiller le trafic fluvial) ; antérieurement, établissement celtique.
- Place installée sur la frontière du *Limes Germanicus*. Auparavant, établissement à l'extrémité nord du peuple des Caténates. Le nom est à comprendre **Ab-ux-ina* (changé en *Abusina*) : L'"Établissement-de-la-Limite-des-Eaux" (celtique *ab-*, "rivière").
- Autre explication : L'Établissement de l'"Ancienne-Rivière", **Abu-sena*.

Uccium

- *Uccium*, VI^e siècle de notre ère (*Grande Chronique de Tours*).
- Type **Ux-īāco*. **Ucs-* est passé à **Ucc-* par assimilation consonantique. Les exemples montrent que le suffixe *-īāco-* s'est parfois résolu à *-é* en Touraine (*Chemillé, Écueillé, Joué, Loché, Neuillé*).
- > Rigny-Ussé (Indre-et-Loire), célèbre par son château des XV^e-XVI^e siècles.
- Frontière ouest des Turons face au sud-est des Andécaves. Le "Lieu-de-la-Frontière".
- Autres explications : le "Lieu-de-la-Hauteur" ; le Domaine-d'Ussius" ou "d'Uccios".

3 – Diverses formations en *Aux-* et *Ox-*

Aux- peut avoir été une variante de *Ux-* : *Uxama Argaela* (étudié plus haut) est attestée sous les formes *Uxama* et *Auxuma*. Il est admis, d'autre part, que le thème *Ux-* a pu se modifier en *Ox-* : « On peut [...] voir dans *oxso-*, *oxsi-* une variante de *uxso-/uxsi-*, "haut" » (X. Delamarre, 2003, 245).

Auximum

- *Auximum*, 49 av. notre ère (*Guerre civile* de César, I, 13, 15, 31) ; *Auximum*, I^{er} siècle av. notre ère (*CIL IX*, 5839), *Auximum* (*CIL IX* 5884), *Ausumum* (*CIL IX*, 5886) ; I^{er} siècle de notre ère, *Auximatis civitas* (Pline l'Ancien, *Hist. Nat.*, III, 63).
- > **Osimo**, ville italienne de 35 000 habitants (région des Marches, province d'Ancône, à 13 km au sud de la ville d'Ancône).
- Réinterprétation d'**Uximo*, forme superlative, sur le calque des mots latins en *aux-*.
- On était jadis vers l'extrémité sud-sud-est du territoire des Sénons de Cisalpine, à une dizaine de kilomètres de la côte adriatique (carte C. Peyre ; carte L. Baray, 2018, 49). "Établissement-Limitrophe" ? Impossible de l'affirmer car on ignore où était exactement la frontière méridionale du territoire sénon.
- Autre explication : d'un mot apparenté au grec *auximon*, "fertile", *auxo*, "je grandis".

Oskel(l)a Lepontiorum

- *Oskel(l)a Lepontiorum*, II^e siècle de notre ère (Ptolémée, III, 1, 34) ; *Oxilla*, *Ossilia*, VII^e siècle (*Cosmographie de Ravenne*, 4, 30).
- Évolution *Ucs-* > *Ocs-* > *Osc-* (par intervention) > *Oss-* (par assimilation).
- > Val **d'Ossola**, **Domodossola** [= Domo d'Ossola], **Villadossola**, **Crevoladossola** (Italie, Piémont).
- Petite région et localités tout au nord de l'Italie, le long du Toce, affluent du lac Majeur. Jadis, limite ouest-nord-ouest des Léponsiens face aux Ubères du Haut-Valais (peuples nommés sur le Trophée des Alpes de La Turbie), cf. carte d'A. Longnon. Aujourd'hui, on est à une dizaine de kilomètres de la frontière Italie/Suisse (près du col du Simplon et de Brigue). "Lieu-Frontalier".
- Autres explications : "Lieu-du-Bœuf" ; "Lieu-du-Frêne".

Oscaram Fluvium

- *Oscaram fluvium*, 584 (Grégoire de Tours) ; *Oscia*, 841.
- > **L'Ouche**, rivière affluent de la Saône, qui passe devant Dijon.
- Suffixe hydronymique *-ara* (celui de l'*Is-ara* > *Oise* et *Isère* ou de la *Sam-ara* = Somme). Accentué sur la 1^{ère} syllabe, à la gauloise (**Úxara* > **Óscara* par intervention de sons), le nom est devenu *Oscia*, *Oschia* : la terminaison inaccentuée a fini par disparaître (apocope).
- Le cours d'eau ne peut pas être lié à l'idée de hauteur. Il marquait la limite est-nord-est des Éduens face aux Lingons : "Eau-Frontalière" (Dijon étant

juste à la frontière des Lingons).

- Autre explication : “Rivière-aux-Frênes”.

Ossónoba

- *Ossónoba*, I^{er} siècle de notre ère (Pomponius Mela) ; III^e siècle (*Itinéraire d'Antonin*).
- Évolution *Ux-* > *Ox-* > *Oss-* : X. Delamarre souligne que cette dernière variation « est bien connue en Gaulois » (2003, 245).
- = Faro (Portugal).
- Extrémité sud du Portugal (région d'Algarve) ; point le plus méridional du Portugal ; jadis, ville côtière de l'extrémité sud de la Lusitanie, chez les Cunètes.
- Deuxième élément, p-ê celtique **nabo-*, “omphalos” (centre religieux). “Lieu-sacré-de-la-Frontière”.
- Autre traduction : “Haut-Centre”, “Haut-Omphalos”.

Oscineio

- *Mutatio Oscineio*, 333 (*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*).
- Celtique **Ux-in-io-* (double suffixe). Évolution *Ux-* > *Uss-* (par métathèse) > *Oss-*.
- = Losse (Landes), nom peut-être formé lui-même sur le même radical **uxo-* (si *Losse* = **L'Osse*).
- Double lieu de halte : station routière et limite de territoire.
- Quadruple démarcation : extrémité nord-ouest des Sotiates/Élusates avec les Nitiobroges, près des Vasates et des Aturates/Tarbelles. “Établissement-de-la-Frontière”.
- Autre explication : “Établissement-d’**Oscinos*”, le dieu “Maître-du-Frêne” (non attesté).

4 – Formations en *Ex-*

Le linguiste Joan Coromines a montré que, quand il vient à n'être plus accentué, le gaulois « *ux-* tend à se changer en *ex-* » (1973, 271).

Exona Vico

- *Exona vico*, vers 590 (Fortunat, *Vie de Saint-Germain de Paris*).
- > **Essonnes**, Corbeil-Essonnes.
- **Úxon(n)ā* (prononciation gauloise) a fini par être accentué sur le ó, à la latine : pénultième (**Uxónā*). Le *U-* initial, devenant inaccentué, s'est affaibli en *E-*.

- La localité, établie au lieu de confluence de l'Essonne avec la Seine, tire très vraisemblablement son appellation de son cours d'eau, mais le nom de celui-ci n'est connu qu'en 766 (*Essona*). L'hydronyme n'est pas lié à une idée d'élévation de terrain.
- Formation **Ux-onna*, "Eau-Frontalière" (gaulois *onna* = "eau", selon le Glossaire d'Endlicher). La rivière l'Essonne aboutissait à la limite de territoire entre les Sénons et les Parisii.
- Autre explication : "Lieu-de-l'Eau".

Excidolium

- *Excidolium*, 571 (*Testament de saint Yrieix*).
- > **Excideuil** (Dordogne), au-dessus de la rive droite de la Loue.
- Formation **Ux-ito-ialo* ; U- initial inaccentué est passé à E-.
- Frontière nord-est des Pétrocoques avec les Lémoviques ; puis frontière Périgord/Limousin. "Village-de-la-Frontière".
- Autre explication : "Village-d'*Exidus" (nom propre non attesté).

Conclusion

Sur l'ensemble des toponymes étudiés, trois n'ont pu montrer de relation claire avec une démarcation antique : *Uxella* (fort des Dumnonii non identifié), *Uxacona* (frontières des Cornovii très incertaines), *Auximum* (cité des Sénons d'Italie aux confins exacts non connus). Mais la plupart des noms de lieux : 19 sur 22 se sont révélés en liaison certaine ou probable avec des limites de territoires celtiques.

Une partie des toponymes concernés s'est montrée sans rapport avec des élévations de terrain. On ne peut donc donner au thème *uxo-* le sens global de "hauteur". Si un nombre assez important des lieux évoqués se montre quand même lié à des éminences, cela ne signifie pas pour autant que le thème *uxso-/uxo-* avait une signification oronymique ; simplement, des habitats frontaliers ont pu être installés sur des sites perchés pour mieux protéger les populations ou pour mieux défendre l'accès au territoire (cas des différents forts et citadelles).

Nous devons conclure que le thème *uxso-/uxo-* a bien été lié chez les peuples celtes à l'idée de frontière et qu'il signifiait "haut" dans un territoire, situé à son "extrémité". Les autres sens proposés jusqu'ici sont à rejeter.

L'article publié récemment dans *La Chevauchée des Celtes, Mélanges offerts à V. Kruta*, vient confirmer, par un autre biais, cette conclusion : nous y avons noté qu'une dizaine de dieux celtes aux noms en *ux-*, dûment attestés, étaient

systématiquement en rapport avec des frontières qu'ils protégeaient.

OXELLUM

- *Oxellum*, IX^e siècle de notre ère.
- > **Oisseau**-le-Petit (Sarthe).
- Frontière nord des Cénomans.

OSCELLUM

- *Oscellum*, 996.
- > **Oissel** (Seine-Maritime).
- Frontière nord des Cénomans.

SCANTLA

- *Scantiam*, 940.
- > la Scance (affluent de la Meuse, département de la Meuse).
- Type **Uxántia* changé en **Uscántia* (par intervention). L'accentuation sur l'avant-dernière syllabe a provoqué la chute de l'initiale.
- Suffixe *-antia* ou gaulois **anto-*, "limite".

USLACO

- *Usiaco*, 984.
- > **Izieux** (Loire).
- Le *U-* initial s'est affaibli en *I-*.
- Frontière Allobroges/Ségusiaves.

AXLACUS

- *Axiacus*, 855.
- > **Izy** (Loiret).
- Le *U-* initial s'est affaibli en *A-* (*Uxantis* > **Ouessant**, analysé un peu plus loin, est aussi connu sous la forme *Axanthos*).
- Frontière Carnutes/Sénons.

OSCELLO VILLAM

- *Oscello villam*, 680 (*Testament de saint Vigile*, évêque d'Auxerre).
- > OISELET, hameau à Ouanne (Yonne). À 1,2 km d'USSELOT.
- Frontière nord des Éduens face à l'extrémité sud des Sénons (puis frontière Cité d'Auxerre/Cité de Sens).

UCCIUM

- *Uccium*, VI^e siècle de notre ère (*Grande Chronique de Tours*) ; *Uceum*, XI^e siècle.
- Type **Ux-iāco-* ; **Ucs-* est passé à **Uc-* par assimilation consonantique.
- > Rigny-**Ussé** (Indre-et-Loire).
- Frontière ouest des Turons face au sud-est des Andécaves.

Escingomagus

- *Exkiggimarus*, *Exiggomarus*, début du I^{er} siècle de notre ère (Strabon, IV, 1, 3) ; *Scingomagus*, I^{er} siècle de notre ère (Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, II, 244). Formation **Ux-inco-magus*, “Eau-Frontalière”. Le nom de lieu a été réduit à **Uxellos*.
- > **Exilles** (Italie, Piémont, entre Suse et Modane).
- Selon Strabon, « le point extrême de la terre de Cottius » : près de la limite des Alpes Cottiennes. À l'extrémité des Ségusini face aux Médulles. Aujourd'hui lieu à 5,5 km de la frontière Italie/France.
- *U-* inaccentué est passé à *E-*.
- Pour X. Delamarre, “Marché-d'Excingos” (2012, 152).

Uxellum

- *Onxellon*, II^e siècle de notre ère (Ptolémée, II, 3, 6) ; *Uxela*, V^e-VIII^e siècles (*Cosmographie de Ravenne*, 107, 37).
- = peut-être fort romain de Ward Law, au sud de Dumfries, juste au nord du château de Caerlaverock (Écosse, Dumfriesshire) ; on suppose que Ptolémée a parlé de « ville » par erreur.
- Zone limitrophe entre Novantae, Brigantes et Selgovae.
- “Haute-Place”, “Noble-Place” (Rivet et Smith) ? “Lieu-de-la-Frontière”.

Uxella river

- *Onxella*, II^e siècle de notre ère (Ptolémée, II, 3, 2).
- = l'Axe (?), petit fleuve côtier (sud-ouest de l'Angleterre, Somerset), coulant du sud-est/au nord-ouest, naissant près de Wells, se jetant dans la baie de Weston, à Weston Bay.
- Frontière des Durotriges (extrémité nord-ouest) avec les Dobunni (ou les Belgae).
- “Noble-Rivière” (RS, 482) ? “Rivière-d'Uxellos” (XD, 2012, 280) ? “Rivière-Frontalière”

Lucain et L'Autre Monde gaulois

Extrait d'un chapitre consacré à la conception de l'Autre Monde chez les peuples celtes insulaires et continentaux, pour un de nos livres en préparation intitulé Les insignes de la souveraineté celtique. Nous mettons en avant dans ce chapitre la conception unitaire sur l'outre-monde qui était partagée par les différentes populations celtophones et qui remontait à un héritage culturel et religieux vieux-celtique commun. Et nous y analysons notamment les témoignages des auteurs classiques Pomponius Mela, Jules César, Diodore de Sicile, Valère Maxime et Lucain qui évoquent une croyance tenue pour une des plus représentatives des peuples gaulois à l'époque de La Tène, celle concernant l'immortalité de l'âme humaine. Ces auteurs s'avèrent dépendre principalement des Histoires de Poséidonios d'Apamée et sont unanimes à définir cette croyance gauloise en une forme de réincarnation de l'âme d'un individu après sa mort physiologique : l'homme décédé est appelé à retrouver une existence physique dans un monde parallèle. Voici le développement que nous y proposons du passage de la Pharsale de Lucain faisant référence à cette croyance et la présentant comme répandue dans les Gaules au temps de César.

(...) Finissons avec le poète et historien latin Lucain. Il est l'auteur d'un long poème épique demeuré inachevé auquel les copistes ont donné le titre apocryphe de *De bello civili* ou de *Pharsalia* selon qu'ils se recommandent des passages I, 1 ou IX, 985. L'œuvre, composée sous le règne de l'empereur Néron, retrace les débuts de la guerre civile qui opposa César à Pompée entre 49 et 45 av. J.-C. et son point d'orgue qui fut la bataille de Pharsale sur le sol thessalien (c. juin/août 48). Dans le premier livre, évoquant à l'aube du conflit un soulèvement des peuples gaulois que César a provoqué par le rappel de ses légions cantonnées dans les Gaules pour participer à une expédition militaire sur Rome, Lucain profite de l'occasion pour dresser un tableau complet et synthétique des peuples gaulois aux vers 392-465. Il y démontre sa connaissance à la fois des réalités géographiques et ethniques, des mœurs et des croyances religieuses gauloises, forgée par la lecture des meilleurs traités connus de son temps, parmi lesquels assurément Poséidonios et Pomponius Mela. Il fait notamment une référence attendue aux druides (*Dryadae*, v.451) et ne manque pas pour l'occasion de rappeler la croyance emblématique qui leur est prêtée en l'immortalité de l'âme aux vv.454-457 :

« D'après vos autorités¹, les ombres ne rejoignent pas les demeures silencieuses de l'Érèbe souterrain et les royaumes blafards de Pluton ; mais le même esprit règne restreint dans une autre contrée ; si vous chantez des enseignements, la mort est le milieu d'une longue vie » (*uobis auctoribus umbrae / non tacitas Erebi sedes Ditisque profundi / pallida regna petunt : regit idem spiritus artus / orbe alio ; longae, canitis si cognita, uitae / mors media est*)².

Ici encore, la croyance connaît un rattachement à l'idée d'une migration *postmortem* de l'âme humaine vers un lieu dont est établie verbalement la distinction avec la représentation que s'en fait l'imaginaire religieux grec ou romain – à savoir un séjour souterrain infernal triste et sans lumière –, et qui se voit dépeint comme un *orbis alius* « une autre contrée [terrestre] »³, un monde donc parallèle à celui des vivants mais aux caractéristiques semblables. Lucain ensuite poursuit en rappelant la responsabilité que porte cette croyance dans le courage des guerriers gaulois au combat⁴.

Jean-Louis Brunaux a défendu l'idée de croyances similaires entre pythagoriciens et druides gaulois à propos de la métempsychose *post mortem*⁵. L'image restituable au plus près des textes de la conception gauloise de la métempsychose est cependant loin de s'accorder avec la théorie pythagoricienne de la transmigration des âmes et ne valide pas la correspondance présumée, nous y reviendrons plus tard. Nous devons cependant réfuter dès à présent l'un des recoupements suggérés : l'archéologie

¹ Il faut sans doute voir ici une allusion au philosophe Pythagore : Timagène d'Alexandrie, dans son *Histoire des Gaules* (c. seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C.) utilisait déjà une formule similaire avant d'exposer la même croyance druidique : *ut auctoritas Pythagorae decevit* (cf. Ammien Marcellin, *Hist. Rome*, XV, ch. 9, § 8).

² Lucain, *Bellum Civile*, I, vv.454-457, éd. A. Housman, Londres, 1928, p.36.

³ Le terme *orbis* identifie plus souvent une région ou une contrée du monde terrestre que la terre entière dans la *Pharsale* où Lucain se sert du mot à quatre-vingt-dix reprises. La meilleure preuve que l'expression *orbe alio* en I, v.453 désigne bien une contrée est que Lucain l'emploie en une autre occasion : il l'utilise alors non pour parler du pays des morts mais de l'Orient (VIII, v.315 : *orbe alio*) et admet son équivalence avec la formule *illa orbis parte* « cette partie du monde » qu'il lui substitue (vv.317-318). Cet emploi lucainien ne situe donc pas l'Au-delà gaulois dans quelque univers lunaire ou céleste, et ne désigne pas non plus à proprement parler « l'Autre Monde » : il concorde simplement avec le sens usuel d'*orbis* dans le latin impérial : S. Reinach, « Le mot *orbis* dans le latin de l'Empire. À propos de l'*orbis alius* des druides », *Rev.Celt.*, 22, 1901, pp.447-457; Idem, *Cultes, mythes et religions*, Paris, 1908², pp.84-91; J. de Vries, « Idées sur le Royaume des Morts et sur la fin du monde », in *La religion des Celtes*, Paris, 1977, p.257; F. Le Roux, Ch.-J. Guyonvarc'h, *Les Druides*, Rennes, 1986⁴, p.281 n.36; A. Hofeneder, « Andersweltreisen der Kelten in der antiken Literatur : ein kurzer Baedeker », in M. Egeler, W. Heizmann (éd.), *Between the Worlds*, Berlin, 2020, p.348.

⁴ Lucain, *Bellum Civile*, I, vv.457-462.

⁵ J.-L. Brunaux, « Visage de la mort et du mort en Gaule celtique ou la philologie et l'archéologie peuvent-elles faire bon ménage ? », *RAP*, n°1-2, 1998, p.260; *Les druides*, Paris, 2006, pp.176-179.

envisage que les druides professaient la croyance, comme les pythagoriciens, dans l'affranchissement possible du cycle des réincarnations pour certaines âmes méritantes (les unes pour avoir fait montre de bravoure guerrière, les autres en raison de leur comportement éthique) qui pouvaient gagner le ciel à la mort de leur enveloppe corporelle et rejoindre les dieux qui l'habitent¹. Cette hypothèse d'un séjour céleste final auquel accéderaient les âmes purifiées après moultes pérégrinations incarnées a été suggérée à Brunaux par l'interprétation qu'il donne à deux vers de la tirade de Lucain sur les Gaulois : « *les âmes vaillantes de ceux qui périrent à la guerre sont conduites à un séjour immortel* » (Pharsale, I, vv.447-448). On ne s'appesantira pas sur les libertés prises dans la traduction du passage en question : *uos quoque, qui fortes animas belloque peremptas / laudibus in longum uates dimittitis aeuum* « *Vous aussi, Vates, qui par vos éloges envoyez à l'éternité les âmes puissantes tuées à la guerre* », si ce n'est pour souligner que la formule *in longum aeuum* semble renvoyer davantage à une forme de temporalité particulière à laquelle accèdent les guerriers morts qu'à un lieu proprement dit (« *séjour immortel* »), le sens spatial d'*aeuum* n'étant du reste pas attesté. Cette éternité est-elle pour Lucain coordonnée à la croyance en l'immortalité de l'âme enseignée par les druides à laquelle il fait précisément mention dans la suite immédiate du texte (vv.454-462) et dont il dit qu'elle donne aux guerriers gaulois leur légendaire courage au combat ? Si tel était le cas, il faudrait prendre en compte que Lucain y dépeint la demeure éternelle pour laquelle partent les morts comme un *orbis alius* « *une autre contrée* », expression qui, nous l'avons vu, l'identifie dans la pensée lucainienne à un séjour terrestre et non céleste. Cependant, il se pourrait que l'éternité assurée aux âmes des guerriers tombés au combat par les louanges des vates – le nom gaulois *uati-* bâti sur la racine i.-e. **wat* qui renvoie à la notion de transe prophétique ou poétique²; passé anciennement au latin, le nom *vates* pouvait désigner chez les Romains aussi bien un devin qu'un poète inspiré des dieux, c'est ce second sens qu'a retenu Lucain – ne réfère en réalité qu'au souvenir perpétué des guerriers grâce aux chants célébrant leur gloire. Une lecture en ce sens est fortement suggérée par la tirade placée en IX, 980-986 où Lucain se livre à un exercice d'autopromotion en vantant le « *grand et sacré travail des poètes* » (*o sacer et magnus uatum labor*) : les poètes y sont désignés par le nom de *vates*, et la seule finalité déclarée de leurs œuvres est d'offrir l'éternité (*aeuum*) aux mortels ayant accompli de hauts faits, et Lucain d'affirmer que son poème sur la bataille de Pharsale assurera une postérité glorieuse au nom de César comme les vers du 'vate de Smyrne', c'est-à-dire Homère, l'ont fait pour celui du héros Achille. [...]

¹ À noter que la délivrance du cycle des renaissances par des pratiques ascétiques de purification est un dogme attesté chez les Orphiques et Empédocle mais que l'on ne trouve consigné que tardivement dans les milieux pythagoriciens, d'abord chez Philolaos puis chez les néopythagoriciens où il apparaît très répandu.

² X. Delamarre, *DLG*, 2003², s.v. *uati-*.

Présentation de la SENA (Société d'Études Numismatiques et Archéologiques)

La Société d'Études Numismatiques et Archéologiques (SENA) est une société savante fondée en 1963 par Paul Lafolie et Max Le Roy. Elle compte parmi ses présidents d'honneur plusieurs membres de l'Institut de France : Fernand Benoit, Jean Babelon, Raymond Corbin. Elle est membre du Conseil International de Numismatique.

La SENA a pour but de faciliter par des réunions, des colloques, et des publications, les recherches historiques et archéologiques et les études économiques, artistiques et techniques concernant les monnaies et les médailles.

Elle publie, quatre fois par an, ses « Cahiers Numismatiques », revue en couleur de 68 pages d'une dizaine d'articles, comprenant à chaque fois, plusieurs études sur le monde celtique. Cette revue trimestrielle est complétée par des recueils de colloques et de recherches, les RTSENA (Recherches et Travaux de la SENA, 9 numéros parus jusqu'à présent) dont le n° 5 : « De Nummis Gallicis, Mélanges de numismatique celtique offerts à Louis-Pol Delestrée » ouvrage de 17 textes réunis par Pierre-Marie Guihard et Dominique Hollard.

La SENA publie également des hors-séries, intitulé « Rencontres Numismatiques » dont celui de février 2021 consacré aux « Études de numismatique celtique », en partenariat avec la Monnaie de Paris.

Elle organise régulièrement des conférences qui ont lieu dans les locaux de la Monnaie de Paris, 11 quai Conti, 75006 Paris.

L'adhésion annuelle est de 35 euros avec l'abonnement aux Cahiers Numismatiques.

Son siège social est à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 1er et du 2e arrondissement, 5 bis rue du Louvre, 75 001 Paris.

Pour connaître nos prochaines conférences, colloques et publication, rendez-vous sur notre site Internet : sena.fr. Vous y retrouverez également les vidéos de nos précédentes conférences.



LA LETTRE D'ILE-DE-FRANCE

Mythologie en Paris et en France

Bulletin trimestriel du Groupe Ile-de-France de Mythologie Française

La Lettre N°118 - juin 2021

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

par Claude GAUDRIALT.....p. 2

NOUVELLES BRÈVES.....p. 2



Mythologie des boiteux

par

Karin UELTSCHI.....pp. 3-13

Petit voyage conté autour d'une porte de compagnons

par

Anastasia ORTENZIO.....pp. 8-9

Le lavage des marches de l'église de la Madeleine à Paris.

par

Lysiane CHATEL.....p. 11

**Le Courrier
des Lecteurs**.....pp. 14-15

LEGENDA

par Michel LECONTE.....p. 16

Mercredi 6 octobre 2021 à 19h

Conférence Publique du Groupe Île-de-France de Mythologie Française
(sous réserve de déconfinement)

Polymorphie du Géant

par Philippe Walter

(Ecrivain, professeur à l'Université de Grenoble)

Salle du Conseil de la Mairie du 9^{ème}, 6 rue Drouot, Paris IX^e

(M^e Richelieu-Drouot)

Entrée libre



Marelle de Raymond Canta - « L'Échelle de Jacob » (Psautier Saint-Louis).

Autres Activités

- 43^{ème} Congrès de La Société de Mythologie Française

26-29 Août 2021 à Eymoutiers (Charente)

Thématique : « *Etre(s) Double(s)* dans la mythologie.

Pour infos et inscriptions :

http://www.mythofrancaise.asso.fr/3_nouvel/CONGRES2021Inscription.pdf

Les Amis des Etudes Celtiques (A.E.C.) et leur président Gérard Poitrenaud, nous prient d'annoncer la parution du n° 78 de leur bulletin dont voici les principaux titres au sommaire :

- Daniel Gricourt & Dominique Holland : *Les jumeaux divins dans le Kent, de l'indépendance celtique au Moyen Âge chrétien.*

- Patrick Galliou : *in vino veritas. Nouvelles données sur l'importation et la consommation de vins italiens dans l'Armorique de la fin de l'Âge du fer.*

- Francis Robin : *Camille Julian. Note sur sa vie et son oeuvre.*

- Jacques Lacroix : *Thème celtique UXO dans les noms de lieux du 1er siècle avant notre ère au VI^e siècle de notre ère.*

- Valéry Raydon : *Lucain et l'Autre monde gaulois.*



consulter le site : www.amisdesetudesceltiques.eu

Prix au N° : 5 €

Abonnement pour 4 N° : 13 €

- ISSN 1291-4339

- CPPAP N° 1024G82289

LA LETTRE D'ILE-DE-FRANCE	
Bulletin trimestriel du Groupe Île-de-France de Mythologie Française	
La Lettre N°117 - mars 2021	
SOMMAIRE	
EDITORIAL par Claude GAUDRIault..... p. 2	Jeu <i>di</i> 25 mars 2021 à 19 h Vino-conference Publique du Groupe Île-de-France de Mythologie Française <i>Mythologie du boiteux ou du pied fabuleux</i> par Karin Ueltschi-Courchioux Professeur de langue et littérature médiévale à l'Université de Reims Champagne-Ardennes Pour s'inscrire : gidfmythologiefrancaise@gmail.com
NOUVELLES BRÈVES p. 2	
 Le MARS COBANNUS de Saint-Aubin-des-Chaumes (Nièvre) par Michel LECONTE..... pp. 3-10	Autres Activités - 43 ^{ème} Congrès de la Société de Mythologie Française 26-29 Août 2021 à Eximiers (Charente) Thématique : « Etre(s) Double(s) dans la mythologie. Pour infos et inscriptions : http://www.asmythofrance.fr/3_mars2021/CONGRES2021/inscription.pdf - <i>Globe-trotters (les opérateurs d'Albert Kubit autour du monde, 1909-1930)</i> Exposition de photographies en plein air (Jusqu'au 21 mai 2021). Parc départemental de Sceaux, 92. - <i>Les Turcs enluminés, chefs d'œuvre de la renaissance italienne.</i> (exposition reportée à fin 2021) Musée François de la Carré à Joiner 16 rue Auguste Courville, 92130 Issy-les-Moulineaux Pour info : www.museecartajoumer.com
LES LONGS VOYAGES DE DIANE par Florence CANTA..... pp. 11-16	
LEGENDA par Michel LECONTE..... p. 18	

Le Groupe Île-de-France de Mythologie Française publie sa Revue trimestrielle

LA LETTRE D'ILE-DE-FRANCE n° 117

Ce numéro contient entre autres informations et nouvelles les articles suivants :

Le Mars Cobanus de Saint-Aubin-des-Chaumes (Nièvre) par Michel LECONTE

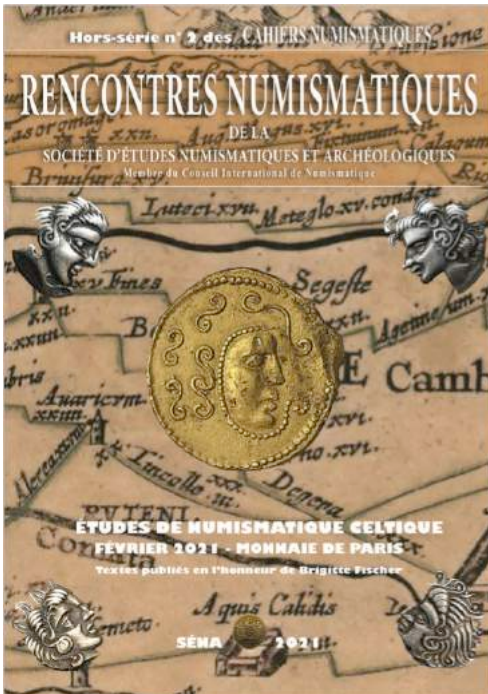
Les longs voyages de Diane par Florence CANTA
Legenda par Michel Leconte

Internet :

<https://lamythologue0.wixsite.com/mythologiefrancaise?lang=en>

Contact :

gidfmythologiefrancaise@gmail.com



Ce numéro de RENCONTRES NUMISMATIQUES est consacré au monnayage celtique du second âge du Fer :

Louis-Pol DELESTRÉE : Les apports scientifiques des monnaies gauloises trouvées hors contexte, p. 3

Dr François SIKNER : Le monnayage d'or gaulois à la tête de Zeus Ammon, p. 15

Louis-Pol DELESTRÉE et Samuel GOUET : La typologie des statères en argent à l'est de l'Armorique, p. 41

Gilles HELMER : Le trésor gaulois de Lessy-Scy (Moselle) : un dépôt méconnu de La Tène finale, découvert au milieu du XIXe siècle, p. 57

Louis-Pol DELESTRÉE et Dominique HOLLARD : Les légendes monétaires gauloises : inventaire des données nouvelles depuis la fin du siècle dernier, p. 67

Daniel GRICOURT et Dominique HOLLARD : Les monnaies de l'averne Epomeduos et les Jumeaux divins celtiques, p. 85

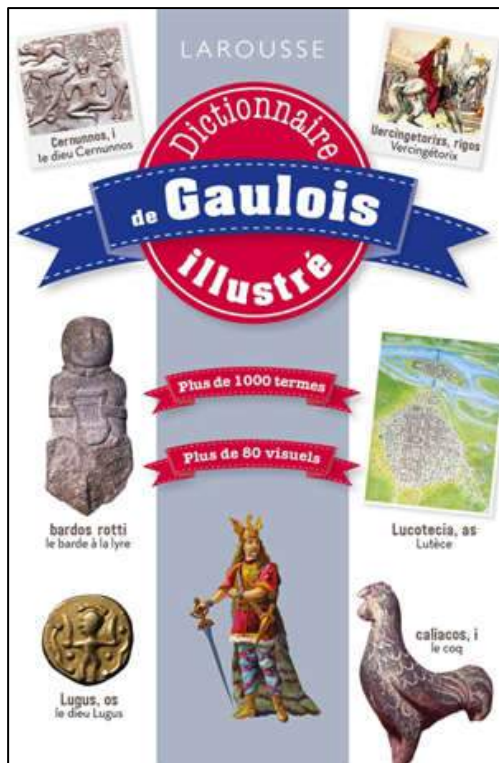


Sommaire de Keltia MAGAZINE N°56 [extrait] :

- À nos chers lectrices et à nos chères lecteurs, Fabien Régnier
- Le Musée des Celtes
- Colloque sur les Celtes
- La déesse Banba, Bernard Sergent
- Sur les traces d'Excalibur, Serge Le Huede
- Le triskel celte, un ancien symbole à haute valeur spirituelle, Cyril Gendarme
- Sean Connery, Quentin Régnier & Robert Martin
- Les peuples fondateurs, Fabien Régnier
- L'oie de saint Martin, Philippe Walter
- La diaspora celtique, François Pinsard
- La langue des Pictes, Yvan Guéhennec
- Le « top 10 » des monstres irlandais, François Pinsard
- Hurllements et peau de loup, Marika Van der Horst
- Bansidh, le « metal » gaulois qui se souvient, Actobedios
- Evelina Simon à la harpe, Pascal Legros
- Radio Trad Grand Est, une belle vitrine du celtisme, Patrice Dalmagne, Sébastien Dappe
- Musique au cœur, Patrice Dalmagne, Zsófi Várkonyi, Didier Le Goff
- Actus musicales celtes, Indicia
- Le Gaulois ? Toujours bien vivant, François Pinsard
- Essais et littérature, Robert Martin, Fabien Régnier

Jean-Paul Savignac, Dictionnaire de gaulois illustré

Plus de 1.000 termes : plus de 80 visuels. Editions Larousse, date de parution : 24/03/2021. Broché, 159 pages, hauteur : 20 cm, largeur : 13 cm, épaisseur : 1,5 cm. Prix 8,50 €



Dictionnaire de Gaulois illustré. Initiez-vous à la langue et à la civilisation gauloise. Retrouvez le gaulois sous vos pas ! Plus de 1000 termes de cette culture millénaire illustrée par plus de 80 visuels (avant et après l'invasion romaine). De nombreuses phrases simples pour s'initier au gaulois. De touchantes inscriptions gravées. Pour tout connaître de la vie quotidienne des Gaulois : la santé, le corps, les vêtements, les animaux mais aussi les dieux, la vie politique, la justice, la guerre... Pour mieux comprendre d'où viennent les noms de lieux de France et d'Europe ! *catu- /-os* la bataille, *bardos /-i* le barde à la lyre, *Lugus /-os* le dieu Lugus, *turcos /-i* le sanglier, *nemeton /-i* le sanctuaire, *cucullos /-i* la capuche...

AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES



Les membres des AEC sont invités à participer à la rédaction du bulletin.
Pour proposer au comité de publication un article ou un compte rendu
de lecture, de visite, d'exposition ou de découverte archéologique,
adresser votre texte à AEC c/o Gérard Poitrenaud
7 rue de la Place – 11220 Labastide en Val
Courriel : gerard.poitrenaud@orange.fr

Internet : amisdesetudesceltiques.eu
Actualités, annonces, documents, expositions, etc.
Consultation des anciens Bulletins.

Page Facebook : Association-des-Amis-des-Etudes-Celtiques
pour nous suivre, échanger des infos et discuter avec nous.

www.academia.edu :
Carantoi Celticon Vercantalon - Amis des Études Celtiques
avec des contributions scientifiques sur les Celtes

ISSN



Vente : 5 €